

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	pas
UNION POSTALE	
Édition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, vendredi 1 juin 1928.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTRÉAL

TELEPHONE: - Harbour 1241*

SERVICE DE NUTT:

Administration: - Harbour 1243

Rédaction: - Harbour 3679

Gérant: - Harbour 4897

Pas une borne, une vraie digue

Notre ministre des douanes vient de déclarer que son ministère a toute l'autorité voulue pour interdire l'entrée du pays à la littérature immorale ou obscène de l'étranger. Mais cela ne lui suffit-il pas de poser au censeur. Il est plutôt "favorable à la liberté", a-t-il dit à M. Bourassa qui l'interpellait mercredi pour savoir quelles mesures le cabinet prend contre les publications ordurières des Etats-Unis.

A cette déclaration de M. Euler, M. Bourassa a répondu au point; il lui a rappelé que si le commerce est libre, en théorie, les gouvernements y mettent des barrières, imposent des restrictions aux importations, frappent souvent celles-ci de droits d'entrée, et dans certains cas les interdisent même. L'immoralité doit-elle bénéficier d'un traitement plus favorable que celui dont on use envers le commerce et l'industrie? Si les échanges commerciaux ne sont pas libres, et pour toutes sortes de raisons, pourquoi les frontières toutes grandes ouvertes aux publications ordurières, obscènes ou immorales? Il y a des lois contre les livres et les imprimés de cette catégorie. Que ne les applique-t-on rigoureusement?

A ces observations, comme à celles de M. Young et de M. Hocken, M. Euler n'a pu répondre que par la promesse de prendre les mesures nécessaires pour enrayer ce genre d'importations.

Il ne suffit pas qu'il y ait des confiscations accidentelles, des interventions spasmodiques. Ce qu'il faut, c'est la surveillance continue. Or le censeur dont a parlé M. Euler, et qui est un ancien journaliste d'expérience attaché depuis des années aux douanes, à Ottawa, ne peut suffire à cette tâche. Il examinera bien telle ou telle revue, tel ou tel périodique qu'on lui adresse de Montréal, ou qu'on lui signale de Toronto. Mais quand il les examine, ces imprimés ne sont-ils pas déjà entrés au pays et distribués parmi le public? Le plus sage serait d'avoir des censeurs aux principaux bureaux de douane canadiens, — ainsi à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, — et qui télégraphieraient leurs arrêts, si l'on peut dire, aux percepteurs de douane des endroits d'importance secondaire, à travers tout le Canada. Quand on veut élever une digue contre l'inondation, on la prolonge de façon à protéger tout un territoire; ce n'est pas un tas de pierres ou un bloc de béton isolé. Or l'unique censeur du ministère des douanes, à Ottawa, c'est le bloc isolé, c'est la borne inutile et qui n'arrête rien. L'inondation les contourne, ils ne l'arrêtent pas.

M. Bureau avait jadis mis un censeur en permanence, aux douanes, à Montréal. Il est mort, on ne l'a pas remplacé. M. Boivin avait frappé d'interdiction plusieurs périodiques américains. Un autre ministre est intervenu, il a cru, en imbécile, aux belles promesses de ceux qui les imprimaient et les distribuait; il a levé l'interdit... et le flot continue de déborder sur le pays. N'est-ce pas à M. Bourassa qu'un citoyen important d'Ottawa vient de confier qu'il a vu dans un grand hôpital public canadien des adolescents déjà atteints de maladies vénériennes tromper l'ennui d'un repos forcé en lisant au lit des publications obscènes, entrées au pays au nez du censeur de la douane? Bel encouragement à un avenir plus réglé, à une vie plus vertueuse!

MM. Bourassa, Young et Hocken ont insisté là-dessus: ce sont surtout des publications obscènes d'origine américaine qui contaminent notre population. Il y a certes toute une littérature française ou anglaise, condamnable et condamnée par les critiques français ou anglais les mieux pensants, qui entre chez nous et se glisse jusque dans les milieux respectables. Mais, si elle est une source évidente de dépravation, le plus grand mal, par le temps qui court, est d'origine américaine. *Tabloids* illustrés sensationnels et qui ne parlent que d'amours illicites, de crimes et d'attentats contre la pudeur, d'exploits de divorcés ou d'anormaux, magazines de tout genre aux illustrations aussi suggestives, quand elles ne le sont pas davantage, que celles de ces quotidiens pour la masse, "publications d'art" qui ne sont au vrai que des recueils périodiques de dessins, de tableaux et de peintures obscènes, cela vient par tonnes des Etats-Unis au Canada chaque jour; et il n'est pas un tramway de Montréal, de Toronto, de Winnipeg, pas un convoi de chemin de fer, au Canada, où l'on ne voie des gens, surtout parmi la jeunesse, feuilleter ces *tabloids*, ces magazines, ces recueils, s'y délecter ouvertement.

Ces semaines-ci (*Revue hebdomadaire*, 12 mai 1928), un écrivain français familier avec les publications américaines, pour avoir vécu assez longtemps chez nos voisins, n'écrivait-il pas, tout en constatant que les traductions des pires oeuvres d'Anatole France ont servi à "déniaiser" les Etats-Unis et que toute une partie de la littérature française immorale continue à servir ainsi: "La société reste en principe foncièrement morale, religieuse et chrétienne, aux Etats-Unis, les individus dans leur ensemble le sont, paraît-il. Mais dans ses couches profondes le pays est agité de remous violents et bien des gens avec plus ou moins de discrétion se livrent à toutes sortes de tentatives extramoraless. Aussi s'est-il formé une littérature immorale qui fleurit. Le nombre des magazines et revues indécentes, jadis infime aux Etats-Unis, a soudain pris une extension considérable il y a deux ans... Souvent même au nom de la morale, ou plutôt d'une morale nouvelle, dont l'apôtre principal est Bernar Macfadden... millionnaire grâce aux nombreuses revues illustrées et journaux quotidiens illustrés où il prêche ce culte et d'autres approchants."

C'est contre l'entrée au pays des publications déjà tant de fois dénoncées ici et ailleurs, — n'a-t-on pas failli offrir un diner public, à Montréal même, à l'éditeur d'une partie de ces saletés, à Macfadden, pour l'y proclamer bienfaiteur public? — que M. Bourassa et certains de ses collègues ont parlé aux Communes, il y a quelques heures, arrachant des promesses un peu plus précises que d'ordinaire à M. Euler.

L'on ne devrait pas se contenter, cependant, de cela seul. M. Bourassa l'a dit de façon explicite et il importe de le souligner, de le rappeler: "trop peu de gens ont le souci de leur devoir social au point de signaler au ministre les publications ordurières qui se glissent au pays". Il faudrait davantage de ces gens, et qui procèdent avec ordre et système. Puisque le pays est inondé de ces saletés, que n'en inonde-t-on pas à leur tour M. Euler, ses fonctionnaires, son censeur, ses subalternes, en leur donnant des précisions sur l'endroit, le jour et l'heure où l'on a pu se procurer telle ou telle de ces revues, tel de ces *tabloids* ordurières ou suggestifs? Si la digue gouvernementale n'est jusqu'ici qu'une borne impuissante plantée au milieu du flot, qu'on le hausse jusqu'aux chefs; ils sentiront eux-mêmes alors le besoin d'intervenir de façon efficace, pour leur protection et surtout pour celle du public et des bonnes moeurs canadiennes. M. Euler est, paraît-il, bon protectionniste. Si on lui faisait entendre que la protection devrait élever d'abord sa muraille contre le commerce des publications immorales?

Georges PELLETIER

On a fait dire hier à M. Bourassa que "trop de gens ont ainsi le souci de leur devoir social". Le texte portait: "trop peu de gens..."

L'actualité

Vienne, de bois

La Gazette a, ce matin, une dépêche qui tombe à pic un jour de quatre-temps.

Le professeur Friedrich Bergius, célèbre ingénieur-chimiste allemand, a déclaré que dans quelques années, des extraits de bois remplaceraient, sur la table, le bœuf juteux et les diverses concoctions faites avec la farine de céréale et autres ingrédients.

Il parlait devant une association d'ingénieurs-fumistes — pardon! chimistes. Et le fait qu'il n'a pas provoqué une révolte du palais (sans calembour) et de l'estomac, qu'il n'a pas été empaillé sur un extrait de bois, prouve bien, quoi qu'on en pense depuis le passage des avions du Bremen chez nous, que les Allemands sont des barbares.

Le bois, explique le chimiste, ne se présente pas tout bêtement sous la forme de bois. On ne mangera pas des bœufs, imitation de soda crackers, ni des bœufs dans la rondelle — ou dans la rondelle — qui courraient parfois chance de n'être ni plus ni moins juteux que ceux de certains restaurants; non, le bois sera d'abord transformé en charbon à une très haute pression en présence de la vapeur. Une pression de six tonnes par centimètre cube sera nécessaire, calcule-t-il. De ce produit, Bergius prétend extraire des substances mangeables, sinon aussi savoureuses qu'un chef français le désirerait.

Et quand bien même ces substances ne pourraient servir qu'à nourrir porcs, vœux et bœufs destinés eux-mêmes à la consommation, elle n'aurait pas moins pour effet appréciable de libérer l'Allemagne de la nécessité d'une forte importation pour l'alimentation des animaux de boucherie.

Bergius n'a pas donné plus de détails sur le fonctionnement de sa découverte, mais on la prend très au sérieux. Il a déjà réussi l'extraction de la goudine du charbon par la liquefaction; et il passe maintenant à faire allusion à une découverte que lorsque les expériences de laboratoire lui en ont démontré la praticabilité.

Nous pouvons donc compter que, d'ici quelques temps, nous verrons figurer sur nos tables des extraits d'orme, de sapin, de chêne ou d'érable.

A première vue, cela produit une commotion au creux de l'estomac; mais quand on réfléchit, cette révolte s'apaise.

Le bois nous fournit déjà un grand nombre d'ingrédients dont certains délicieux, comme le sirop d'érable, dont certains autres figurent quotidiennement sur les tables modestes comme le vinaigre de bois. Il se prête par ailleurs à des usages pharmaceutiques nombreux et divers. Le charbon de bois est le meilleur des désinfectants pour l'estomac et l'intestin. Le goudron combat le rhume et la bronchite avec succès. Il y a déjà de nombreuses années, depuis la prohibition, que les Américains n'ont d'autre moyen de se procurer la queue de bois (et souvent quatre planches de bois) qu'avec de l'alcool de bois.

Mais il faudra pour atteindre au plein succès qu'on trompe l'œil. Le trompe-l'œil est en effet le fin du fin en Amérique — et sous ce rapport nous prouvons bien que nous avons autant droit que les voisins au titre d'Américain. Témoin cette histoire dont je dois tirer un enseignement à l'usage du chimiste Bergius. Elle a été consignée dans la Presse qui en doit prendre et garder toute la responsabilité. Une association canadienne a demandé à l'un de ses amis qui habite non loin de Saint-Lin de lui procurer un morceau d'érable pris sur le domaine où Laurier vit le jour pour en faire un mallet (le mallet, on le sait, sert au président des assemblées chez les Américains et les Anglais pour rétablir le silence). Le bois fut trouvé et le mallet fait d'un plus bel érable aux frais du donateur lui-même qui le transmit, dit la Presse, fini acajou, à l'association reconnaissante. N'est-ce pas que ce fini acajou est grand comme le monde? Bergius, pour réussir, n'a qu'à finir son bois comestible rosé ou coquette!

NEMO

Bloc-notes

Au Lac-Saint-Jean

La lamentable situation qui existe présentement au Lac Saint-Jean suscite naturellement réflexions et angoisses. Il y aura à réparer les dommages actuels, il y aura surtout à en prévenir, dans la mesure du possible, la répétition.

L'événement d'hier disait à ce propos (avec un optimisme, quant aux progrès de l'inondation, que nous souhaitons voir confirmer par les faits):

Le danger d'accidents plus graves est écarté, mais il importe de prévenir la répétition de ces dommages. Tout d'abord, le gouvernement doit se porter au secours des victimes de ces pluies diluviennes, puis il doit prendre les mesures nécessaires pour que les villages exposés soient, à l'avenir, mieux protégés. Sans doute, on peut représenter que la hausse des eaux du Lac Saint-Jean n'a pas atteint le niveau maximum enregistré il y a quelques vingt-cinq ans. Mais, alors, l'écoulement rapide de ces flux extraordinaires était facilité par des conditions que l'industrie a changées. Peut-être aussi les rives de

La session fédérale

Une bombe des conservateurs leur éclate au nez

L'affaire du "Vigilant" remonte aux dernières heures du cabinet Meighen, en 1921 — Les lanceurs penauds — A propos des "Bible Students" et du radio

Un premier rapport du comité sur l'immigration

Ottawa, 31. — Les conservateurs auront eu toutes les malchances plus une. Voici qu'ils ont inventé sans le savoir et sans le vouloir même, la bombe boomerang. Et comme l'un d'eux, le back-bencher A.B. Thompson, député de Simcoe-Est, l'avait lancée dans la direction des libéraux, le projectile, très dévotement, est revenu éclater dans le camp de gauche.

On pourrait encore dire que cette bombe est un bateau que les conservateurs se sont monté. Il s'agit en effet d'un bateau, le *Vigilant*, qui fait la patrouille douanière le long des côtes des Provinces Maritimes.

Le *Vigilant* n'appartient pas ou plutôt n'appartient plus au gouvernement. Mais c'est là toute une histoire à raconter.

En 1904, tout pimpant, tout neuf, le *Vigilant* sortait de chantier. On avait dû lui casser une bouteille de champagne sur la proue. Jusque-là, tout allait bien. Mais, à l'été 1921, le *Vigilant*, qui était la propriété du gouvernement, plus exactement du ministère de la marine, le 29 décembre de cette année-là fut vendu, pour \$18,000, à M. Manley Chew, de Mid-

cette petite mer intérieure étaient-elles alors moins peuplées. En tout cas, avec le débatement d'une région et le barrage de ses rivières, il est à prévoir que les pluies torrentielles seront une cause de péril nouveau. Le gouvernement de la province est en brillante posture financière. Il ne saurait mieux faire que d'octroyer immédiatement à la protection de nos populations contre des éventualités comme celles qui viennent de se produire inopinément dans cette partie du pays.

D'autre part, notre confrère Dorion, de l'Action catholique, qui, assez récemment, visitait ce pays, étudie toute la question dans un article que nous reproduisons ailleurs, en dépêche de Québec. On y trouvera des explications et des renseignements qui aident à comprendre les dépêches, assez obscures parfois pour ceux qui ne connaissent pas particulièrement le pays; on y trouvera aussi des observations et des réflexions qui méritent sûrement considération.

L'histoire locale

La Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières poursuit avec méthode et ténacité son travail de résurrection du passé.

Dimanche prochain, par exemple, elle aura une réunion publique sur le site même de la ville primitive. Ce sera le plus sûr, le plus rapide moyen de populariser les notions qu'a réunies, fortifiées de documents et de plans, M. Montarville Boucher de la Bruère, dans une étude qui fut précisément donnée sous les auspices de la Société d'Histoire régionale. Ce dernier travail ouvrira du reste, sous une forme élégante, la série des *Cahiers* de la Société.

Celle-ci, on le voit, joint aux recherches d'ordre scientifique, le travail de propagande populaire. Cela est excellent, et il faut souhaiter qu'un pareil travail se poursuive un peu partout dans ce pays.

L'impression trop générale de l'histoire canadienne est l'un des faits que l'on déplore un peu partout. Il est plus que temps de s'attacher méthodiquement à y remédier et de seconder l'effort de tous ceux qui agissent en ce sens.

L'œil sur nous

On publie à Londres une vie de lord Rawlinson, qui fut commandant en chef de l'armée anglaise aux Indes. Pour lancer l'œuvre, probablement, on vient d'en communiquer à la *Canadian Press* des extraits qui ne manquent pas d'intérêt pour nous.

Lord Rawlinson, en effet, a visité le Canada. Dans sa seconde visite, il fit une sorte de revue de notre situation militaire. "Lake (sur Percy Lake) me dit, écrivait-il, qu'ils peuvent, en une quinzaine, mettre sur pied 60,000 hommes assez bien équipés, mais qu'ils manquent d'artillerie de campagne. Ceci est beaucoup plus considérable que je ne m'imaginais trouver au Canada. Je crois que si nous avions à lutter contre l'Allemagne, nous pourrions obtenir des renforts du Canada plus rapidement que de n'importe où ailleurs. Il serait payant pour nous de les aider à s'équiper à la moderne."

Par où l'on voit que nos bons amis d'Angleterre ont encore l'œil sur nous. Lord Lee, l'ancien premier lord de l'Amirauté, avait eu le soin déjà de nous prévenir que l'on compte sur nous pour la prochaine bagarre.

O. H.

S. S. Pie XI

Sa Sainteté Pie XI vient d'entrer dans sa soixante-douzième année. Au nom de tous nos lecteurs, nous réitérons au Souverain Pontife, en cette occasion, nos souhaits très respectueux de longue vie et de bonheur.

UN NAUFRAGE AU LARGE DES COTES AMÉRICAINES

Le President Garfield frappe le cargo *Kershaw* — Une douzaine de naufragés

VINEYARD HAVEN, 1er (S.P.A.) — Le vapeur "President Garfield" a frappé et coulé le cargo "Kershaw" à huit milles au large d'East Chop, ce matin. Onze ou douze membres de l'équipage du navire coulé ont perdu la vie.

Le "Kershaw" allait de Boston à Norfolk et le "Garfield" se rendait à Boston, venant de New-York. Les détails de l'accident manquent encore car le capitaine du "President Garfield" a refusé de déclarer quoi que ce soit. La nuit était claire et la mer calme.

Le "Garfield" est resté pendant plusieurs heures sur les lieux du désastre. Son navire n'a pas été endommagé et il n'y a pas eu de panique à son bord.

Le "Kershaw" avait un équipage de 35 hommes et l'on croit que ceux qui n'ont pas été rapportés comme manquant sur la liste ont été sauvés.

Les officiers de la "Dollar Line" ont annoncé que leur navire "President Garfield" revient à Boston avec les survivants du "Kershaw", au nombre de 29, y compris le capitaine. Les derniers rapports fixent à 6 ou 7 le nombre de ceux qui se sont noyés au cours de l'accident.

Le "Garfield" devrait arriver ici, à Boston, vers 4 heures cet après-midi.

Chang Tso Lin abandonne la dictature

LONDRES, 1er (S.P.A.) — Une dépêche de Tokio à l'"Evening News" dit que des messages de Pékin affirment que Chang Tso Lin, dictateur du nord, a définitivement décidé d'abdiquer.

QUI LE REMPLACERAIT?

Chang annoncera probablement ce soir d'une façon officielle qu'il abandonne son poste de chef du gouvernement nordiste. Les chefs nordistes tentent d'établir un nouveau gouvernement et ils auraient invité Tuan Chi Liu, ancien chef de l'exécutif du gouvernement à Pékin, à prendre la position laissée vacante. Lui, quoique retiré de la politique active depuis quelques années, a déjà été l'une des principales figures de la république chinoise. Il fut premier ministre et ministre de la guerre, puis chef de l'exécutif jusqu'à ce qu'il eût été battu par Wu Pei Fu en 1926. Il vivait dernièrement à Tien Tsin dans les concessions japonaises.

Les dépêches japonaises laissent entendre que les Nationalistes occuperont Pékin d'ici cinq jours.

ACTIVITE DES PIRATES

HANG KONG, 1er (S.P.A.) — Les pirates chinois ont recommencé leurs activités. Des dépêches de Canton disent que le vapeur "Socony" appartenant à la "Standard Transportation Company" a été pillé et que 3,000 barils d'essence ont été enlevés. La milice de Shiliu est partie à la poursuite des bandits. La compagnie aurait protesté auprès du gouvernement de Canton.

RETRAITE DES SOLDATS DE CHANG

TOKIO, 1er (S.P.A.) — Des dépêches de Tien Tsin disent que le général Chang Sun Chang, commandant des troupes du nord, a ordonné une retraite générale de ses soldats stationnés le long du chemin de fer Tien Tsin-Pukéou.

Radio of Canada qui avait loué ses postes à l'International Bible Students Association, organisation de propagande religieuse protestante.

Pendant toute une année, dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest, jusque sur la côte du Pacifique, les Bible Students obligèrent les gens à subir leurs prêches. Il paraît que le soir de la rencontre Dempsey-Sharkey les amateurs de boxe ne purent, radiographiquement, assister à la bataille. Les *Students* s'étaient emparés de l'air. D'autres personnes se sont plaintes au ministère que les *Students* empêchaient d'entendre la musique de danse. En somme, d'après les innombrables lettres de M. Cardin à déposer devant la Chambre, les *Students* étaient devenus très encombrants.

Plusieurs députés de l'Ouest, notamment M. J.-S. Woodsworth, ont entrepris cependant de défendre l'association biblique. Ils reprochent au gouvernement d'avoir annulé ce permis d'irradiation. M. Woodsworth est d'avis qu'avant de prendre une telle mesure contre une association quelconque le gouvernement devrait d'abord établir une réglementation des émissions. Autant vaudrait supprimer les journaux que d'empêcher quelqu'un de se servir du radio. Et puis il fait une distinction entre les *Bible Students* et l'*Universal Radio*. Celle-ci a dépensé beaucoup d'argent pour établir son poste et elle a droit qu'on la traite avec justice.

M. Cardin s'est contenté de répondre qu'il n'a pas annulé le permis de la compagnie, qu'il a simplement refusé de le renouveler parce qu'un très grand nombre de personnes l'ont supplié de le faire. Le gouvernement s'est rendu au désir de la majorité.

Le ministre a réussi à se faire voter une somme de \$190,000 pour l'amélioration des émissions radiographiques.

LES POSTES DE SAUVETAGE DES GRANDS LACS

Des conservateurs de l'Ontario ont passé une bonne partie de l'après-midi à en parler. M. Cardin demandait une somme de \$80,000 pour les postes de sauvetage sur les grands lacs. Tous les députés riverains se sont mis à réclamer une amélioration de cette organisation. Chacun d'entre eux veut un poste pour son comté et chacun a raconté son histoire de naufrage. Tommy Church a prononcé un discours particulièrement violent.

Contrairement à l'information parue ici ces jours-ci, M. Bourassa n'ayant pas droit de réplique dans le débat sur la situation du Canada, lundi et mardi, aux Communes, n'a pu répondre aux orateurs qui ont pris part, à droite et à gauche,

Emile BENOIST

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Contre l'établissement d'une zone réservée

DANS LES COMTES DE LAVAL ET DE JACQUES-CARTIER

Saint-Léonard, 29 mai 1928
Monsieur le rédacteur,
Le Devoir.

Veuillez-vous me permettre de discuter dans votre journal la question importante pour tous les cultivateurs de l'île de Montréal. Les cultivateurs de deux comtés de Laval et de Jacques-Cartier ayant à décider s'ils devaient accepter ou refuser l'établissement d'une zone réservée pour la tuberculisation des troupeaux laitiers, les deux agronomes ont parcouru toutes les paroisses pour expliquer les avantages de ce système.

Après avoir étudié soigneusement et également les avantages comme les avantages, nous en sommes venus à la conclusion que, vu notre situation particulière, l'établissement d'une telle zone, dans le moment, comporterait pour nous de grands désavantages.

Voici pourquoi:
Nous avons besoin d'acheter des vaches; il ne se fait presque pas d'élevage dans nos deux comtés. A proximité de la ville, nos terres nous coûtent cher! Elles sont surchargées de taxes, et nos vaches ne nous paient qu'à condition d'être dans un état de forte production. Dès que pour une raison ou pour une autre, par accident ou autrement, elles ne remplissent plus cette condition, nous nous en débarrassons pour qu'elles ne mangent pas le profit des autres; nous devons alors acheter pour les remplacer.

Admettant l'établissement d'une zone réservée, il nous serait par là même, et pour la raison des règlements, interdit d'entrer dans la zone aucun animal qui ne serait pas complètement accablé, c'est-à-dire qui ne proviendrait pas d'un troupeau ayant subi trois épreuves consécutives sans réaction. Actuellement, sans erreur, il n'y a qu'une zone où tous les troupeaux ont subi trois épreuves: celle de Châteauguay-Huntingdon.

A part cela, il y a bien les troupeaux accablés auparavant, mais comme il n'y a que les troupeaux pur sang qui pouvaient bénéficier de cette faveur, cela ne fait pas notre affaire d'acheter à gros prix, des animaux enregistrés, quand nous pouvons être obligés de les envoyer à la boucherie dans un an.

Je pose la question: "Où acheterions-nous les vaches dont nous aurons besoin?"
"Je voudrais connaître l'opinion des cultivateurs, j'ai décidé de faire faire des contre-requêtes qui ont été signées par les trois quarts des cultivateurs, propriétaires de troupeaux. Ces requêtes ont été présentées à l'hon. ministre de l'Agriculture, M. Caron, qui répondit d'abord qu'il se rendrait de bonne grâce à notre délégation. Mais aujourd'hui, il m'écrit qu'il a déjà reçu une autre délégation, à la tête de laquelle étaient M. Wilfrid Bastien et d'autres personnes "marquantes", qui l'ont rencontré pour demander la zone, et que ce serait perdre son temps de nous recevoir, que nous sommes opposés à tout cela, pour enrayner la tuberculose."

M. le ministre se trompe grandement; nous sommes autant en faveur de la protection de vaches honnêtes que celui ou ceux qui font effort pour obtenir des cultivateurs une signature demandant une chose qui ne répond pas à tout à leurs besoins, ni à la situation dans laquelle ils se trouvent.

Pourquoi vouloir imposer une telle loi, tout au désavantage des cultivateurs des comtés de Laval et de Jacques-Cartier? Il y a pourtant assez de nos fils qui laissent le foyer paternel et la terre sans venir imposer une loi qui augmentera encore les difficultés et les inconvénients auxquels nous avons déjà à faire face et qui diminuera d'autant l'attrait des jeunes pour la terre.

A l'heure actuelle, on déclare aux cultivateurs que s'ils ne signent pas pour la zone, leur lait sera interdit le 1er juin. J'espère que les cultivateurs ne se laisseront pas influencer de la sorte. Jamais les règlements de la ville n'ont imposé l'établissement des zones; on exige un certificat d'épreuves à la tuberculine de la part d'un vétérinaire qualifié et reconnu comme tel par les autorités, et nous sommes prêts à nous conformer à ces exigences des règlements d'hygiène, et cela

Nécrologie

BEAUCHAMP — A Montréal, le 31 à 63 ans, Dénodé Beauchamp, époux de Philomène Solvère.
BELANGER — A Montréal, le 31, à 50 ans, Mme Damase Bélanger née Antoinette Roussel.
BIGAUD — A Montréal, le 31 à 71 ans, Mme François Bigaud, née Hélène Leblanc.
BLAIN — A Notre-Dame des Victoires, le 29 à 80 ans, dame Céline Bordas, épouse de feu M. J. Blain.
HILL — A Shawinigan, le 29, à 49 ans, Mme Hill, née Emma Beauregard.
JAGNY — A Montréal, le 30, à 22 ans, Mlle Berthe Jagy.
JOHNSON — A Montréal, le 30, à 44 ans, Josephine Fournelle, épouse d'Henri Johnson.
LACOSTE — A Ste-Anne des Monts, le 13, à 13 ans, Graciel, fille de Joseph Lacoste et de feu Annie Carrière.
MENARD — Les Cèdres, le 30, à 80 ans, M. Isale Menard, époux de feu Emeline Séguin.
RYAN — A Montréal, le 30, à 73 ans, J.-W. Ryan.
MAURICE — A Montréal, le 29, à 35 ans, M. Ernest Maurice.
SAUD — A Montréal, le 30, à 19 ans, Maurice Saud, enfant de feu Sylvia Saud et de Berthe Duce.
PLIGNE — A Ville-Édouard, le 30, à 38 ans, Florence Tucker, épouse de Raoul Pligne.
SAVARD — A St-Jovite, le 13, à 85 ans, Alphonse Savard.
WILKINSON — A Montréal-Ouest, le 30 à 35 ans, Margaret Ellmore MacFar, épouse de George-E. Wilkinson.

Au Lac-Saint-Jean

Les pelles du barrage de l'île Maligne

M. JULES DORION EN EXPLIQUE LE MECANISME — OUVERTES OU FERMÉES — SI L'ESTACADE DE SE ROMPT — LA NATURE DE SA FORCE — DÉGATS INCALCULABLES — LE DÉBOISEMENT — DANGER AJOURNÉ SEULEMENT

M. Jules Dorion, directeur de l'Action Catholique, publiait hier dans ce même journal un article intéressant sur le mécanisme des pelles du barrage de l'île Maligne. En voici le texte:

On sait ce que représentent les "pelles" dans une écluse. Ce sont le plus souvent des portes à coulisse que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté, pour permettre à l'eau de s'échapper ou pour la retenir.

Or, les pelles du barrage de l'île Maligne font beaucoup parler d'elles depuis quelques jours. Sur ce point, l'estacade qui retient les billes de la compagnie Price leur fait un peu concurrence, mais les "pelles" restent au premier plan. En effet, si l'estacade se rompt, les billes prennent le courant, enfilent par l'une ou l'autre de charge, surtout la petite, perçue qui fait trembler les citadins d'Alma. Si les pelles sont fermées, l'eau, baissée d'un coup dans le bras de la rivière d'Alma; mais elle monte ailleurs. Saint-Gédéon, Roberval, Saint-Méthode sont envahis de plus en plus; les chemins sont recouverts, dont la voie ferrée; les communications ne se rétablissent qu'avec une extrême difficulté; les convois de chemins de fer sont tronçonnés, les voyageurs devant se rendre de l'un à l'autre qui en canot, qui en automobiles par les voies détournées; les demeures des localités envahies sont menacées de destruction, et leurs habitants de famine.

Il n'est donc pas étonnant qu'au début de cette semaine, les autorités de Roberval et de Saint-Gédéon aient demandé l'ouverture des "pelles" de la Petite Décharge, dont cinq sur sept étaient fermées. Comme, dans le moment on entretenait les plus sérieuses craintes pour les estacades Price, on a fermé les deux "pelles" ouvertes, avec ce résultat immédiat que les eaux de la Petite Décharge ont baissé de quatre pieds en aval, pendant que le courant de la Grande Décharge augmentait, et que l'eau continuait à monter à Saint-Gédéon, à Roberval et partout ailleurs. Les dépêches de ce matin annonçaient que son niveau dépassait maintenant vingt-quatre pieds.

Si le moindre vent nord-est se mettait à souffler, on se demande ce qu'il adviendrait des édifices de Roberval, notamment de l'hôpital, du couvent des Ursulines, de l'école, tous situés en bordure du lac, et contre lesquels les vagues, qui ont le temps de s'enfler dans un espace qui dépasse vingt milles, frapperaient comme des béliers.

La situation présente est désastreuse, tout le monde l'admet; et elle menace de durer, car la neige, encore abondante dans les bois du nord, ne permet pas d'espérer que le cours des rivières baisses de suite. Il n'est pas question de récriminer. C'est la nature qui, une nouvelle fois, montre sa force, et établit les calculs les mieux établis des hommes comptent pour peu avec elle.

La région du Lac Saint-Jean, subit donc un désastre dont on ne peut mesurer toutes les conséquences. On sait à quel point on a su à la Petite Saguenay et de l'Anse Saint-Jean. On sait que plusieurs semaines après le retrait des eaux que l'on pourra se rendre compte des dégâts causés par leur séjour dans la région du Lac Saint-Jean. Sans doute, les "pelles" ne peuvent être ouvertes brusquement maintenant, sans que le torrent qui s'en échappait cause des désastres à la rupture d'un barrage. Mais on peut se demander ceci: Si, dès le début, alors que l'eau montait avec rapidité, on les avait tenues ouvertes, est-ce que, tout en conservant assez d'eau pour alimenter les turbines de l'île Maligne, on n'aurait pas réussi à empêcher l'inondation de prendre des proportions désastreuses?

Sans doute, il faut se préoccuper des riverains du Saguenay, notamment de ceux de Saint-Joseph d'Alma, plus menacés. Mais on sait bien que la fermeture des "pelles" ne présente aucun qu'un ajournement du danger. L'eau à laquelle on ferme les issues continue de monter.

pressé pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, afin de ne pas empêcher de vendre notre lait.

A ce sujet, nous sommes allés voir le docteur Boucher, vendredi dernier, pour lui demander quel est le meilleur moyen de prendre pour faire éprouver nos animaux. Si le certificat d'un vétérinaire fédéral ou provincial serait accepté ou si la ville avec l'intention d'en nommer un. Le Dr Boucher lui-même nous a répondu de nous mettre sous la zone si nous voulions avoir le droit de vendre notre lait à Montréal. Je proteste contre ce procédé.

Nous ne voulons empoisonner personne, nous voulons la protection des vies humaines comme quiconque, nous sommes prêts à faire "tester" nos vaches par un vétérinaire provincial ou fédéral, ou désigné par la ville. Mais nous avons besoin de vaches pour fournir du lait à Montréal, et nous ne voulons pas qu'on nous impose un système qui nous mette dans l'impossibilité de remplacer celles qu'on enlèverait probablement en aussi grand nombre dans nos comtés comme ailleurs. Serons-nous compris?

Merci, M. le rédacteur, de votre hospitalité, et le signe,
Votre tout dévoué,
Ernest CHARTRAND,
échevin de la ville de Montréal-Est.

Banquet des voyageurs de commerce gaspésiens

Bonaventure, 1er, (D.N.C.) — Le banquet de l'Association des voyageurs de commerce de la Gaspésie à en lieu mercredi soir à l'hôtel Château-Blanc. Plusieurs personnes y assistaient dont M. H.-E. Côté, député de Bonaventure, J. S. Gordon, gérant général du Chemin de fer de la Gaspésie; J. B. S. Mitchell, le Dr Paquet, E.-A. Bouillon, gérant général de la Cie Robin, Jones and Whitman; M. l'abbé W. Gauthier, curé de Bonaventure; l'abbé J.-G. Cassivi, missionnaire colonisateur; Charles F. Guite; J. O. Bujold, J. B. Arsenault, J.-E. Dugas, W. Berthelot, J. E. Roy, A. Nadeau, T. J. Adams, G. Mathew, M. Sulton, M. Mackenzie, J. M. Contois, J. M. Dubé, P. Gais, H. Hébert, J. M. Bessière, Octave Bujold, A. Gauthier, A. B. Gauthier, H. W. Maguire, F. Vaillancourt, Charles F. Forêt, Maurice Leblanc, Albert Leblanc, W. Dordridge, Adolphe Gais, J. Ferlatte, W. Landry, Hector Arsenault, P. Lebouthillier, J.-C. Dubé, A. Poirier, A. Green, D.-J. Barrette, G.-E. Gagnon, Edouard Allard, Lee Caldwell, B. R. Keith, M. Wellet, P. Bourdage, Ernest Guite, H.-A. Leblanc, Alcide Bernard, Alexandre Bernard, etc.

L'association compte actuellement 88 membres.

Le premier accident est arrivé un peu avant huit heures p.m., rue Sherbrooke, entre les avenues Hinson et Hampton. La victime

Grièvement blessés

Deux femmes ont été frappées par des automobiles comme elles descendaient du tramway au cours de la soirée d'hier. L'une d'entre elles fut blessée grièvement, et l'autre est dans un état moins grave.

Cinq nouveaux navires du C. N. R.

Un câblogramme reçu par M. D. E. Galloway, vice-président du Canadien National, annonce que la construction des cinq navires actuellement en chantier en Angleterre, pour le Canadien National et qui seront affectés au service des Antilles avance rapidement. L'un des navires a déjà son armature d'acier, deux autres, ont leur charpente monté, et les deux autres l'auront à la fin du mois de juin.

Le premier vaisseau sera lancé le 17 juillet, puis on en lancera deux autres les 16 août et 4 septembre. Ces trois vaisseaux seront affectés au service du groupe de l'est des Antilles. Ceux qui doivent être affectés au groupe de l'ouest seront lancés les 31 octobre et 28 novembre prochains.

Le service pour le groupe de l'est sera inauguré à Halifax, le 19 décembre 1928 et celui pour le groupe de l'ouest, au commencement du printemps de 1929.

"Une fois ces vaisseaux construits, dit M. Galloway, le Canada possèdera des navires dont le tonnage dépassera celui de tous les autres navires jusqu'ici affectés au service des Indes Occidentales. En les faisant construire, le Canadien National a surtout visé au confort des voyageurs, à la longueur et à la vitesse des navires ainsi qu'à leur parfaite stabilité en mer. En un mot, ils répondront exactement aux besoins du service auquel ils seront affectés et devraient favoriser l'extension du service des voyageurs et du fret."

Les nouveaux navires mesureront 438 pieds de long et 60 pieds de large. Ils ont un tirage de 24 pieds et un tonnage de 7,800. Leur vitesse est de 14 nœuds à l'heure. Ils peuvent accommoder 103 voyageurs de première, 32 de seconde et 100 de troisième. De plus ils pourront prendre un cargo de 270,000 pieds cubes de marchandises ainsi que 13,000 pieds cubes de denrées dans les réfrigérateurs. Ceci est pour les trois navires affectés au groupe de l'est des Antilles. Les deux affectés au service du groupe de l'ouest pourront loger 204,000 pieds cubes d'espace ventilé pour le transport des bananes, 24,000 pieds cubes d'espace pour le fret et général et 15,500 pieds cubes pour les denrées qu'il faut transporter en glacières.

LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers

Dans l'affaire de: Jules-L. St-Germain, marchand de chaussures, St-Hyacinthe, Qué., cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que Jules-L. St-Germain, de St-Hyacinthe, a fait une cession autorisée de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, le 31ème jour de mai 1928, et que l'honorable Jules Allard, sequestre officiel, nous a nommés gérants des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

La première assemblée des créanciers de l'affaire susdite sera tenue à Montréal, au bureau du sequestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, le 3ème jour de juin 1928, à deux heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de vote à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance et votre procuration soient produites entre nos mains avant l'assemblée.

La preuve des réclamations doit être produite dans les trente jours du présent avis.

Date à Montréal, ce 1er juin 1928.
CHARRETTE & LABELLE, Gardiens.

Edifice "La Sauvegarde", 22, rue Notre-Dame Est, Montréal — Tel. Harbord 4373.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, No F-35291

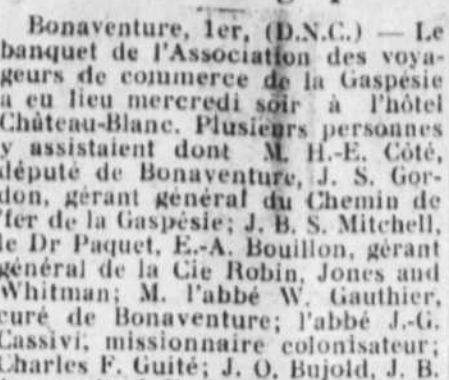
Cour Supérieure

La Corporation de la paroisse Saint-Laurent, corps légalement constitué ayant son siège social dans ladite paroisse, district de Montréal, Demanderesse.

Oliver Reid & Company Limited, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires à Toronto, province d'Ontario, Défendresse.

Il est ordonné à la défendresse de comparaître dans le mois.
T. DEPATIE, Deputé-protonotaire.
Montréal, 30 mai 1928.

LES REPAS LOURDS SONT HORS SAISON



Chaque biscuit, une once de santé. Sels minéraux, vitamines, muscles. Du bon blé entier, très bien cuit. TRISCUIT - semblable, pressé et exquis. Fais par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.

LIVRES de RECONFENSE

Ajoutez 20% pour frais de port

Volumes de Grand Luxe
Série 1 — Format 9 1/2 x 13, 315 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun... \$3.00
Brochés... \$2.00
— Histoire de la Sainte Bible, par Charles de Sainte-Marthe (Ancien et Nouveau Testament).
— Charles Martel, par Vétault.
— Saint Louis, par Wallon.
— Saint Martin, par Léon de la Marche.

Volumes de Grand Luxe
Série 1A — Format 8 x 11, 580 pages, reliure toile ornementée or et couleurs, tranche dorée, chacun... \$2.00
— L'Épave de la Mer, par Edmond Coz.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Volumes de Grand Luxe
Série 2 — Format 12 1/2 x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun... \$1.75
Brochés... \$1.25
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 11A — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun... \$1.65
Brochés... \$1.00
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 11B — Format 12 x 8 1/2, 350 pages, reliure percaline, fers spéciaux, illustrations, tranche dorée, chacun... \$1.25
Brochés... \$1.00
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 12 — Format 12 x 8 1/2, 300 pages, reliure percaline, plaques spéciales, illustrations, tranche dorée, chacun... \$1.10
Brochés, couverture de fantaisie... \$0.75
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 13 — Format 11 x 8 1/2, 224 à 240 pp., nombreuses illustrations, reliure percaline, tranche dorée, chacun... \$1.00
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

PETITES AFFICHES

TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — Le même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DÉCÈS, MESSSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

DEUX BONS VENDEURS

Hommes sérieux et honnêtes voulant se créer une situation permanente avec une maison financière qui a des émissions de primes et de dividendes. Donner références et no de téléphone. Ecrire à Casler 132 "Le Devoir", Montréal.

MAISONS A LOUER

No 2145, Laval, Maisonneuve, logement de six pièces; gaz et électricité, \$25.00 par mois.
No 1389, rue Rachel est, près de Frontenac, logement de sept pièces, 20 sous de plus, \$26.00 par mois.
S'adresser à GREPEAU et GREPEAU, notaires, 1422 rue Visitation, tel. Cherrier 7744.

A VENDRE

Rue Laval, à Maisonneuve, 4 terrasses de 24 x 100 pieds chacune, \$25.00 par mois.
No 858, Chemin Ste-Catherine, 23,000 pds de terrain; sept arpents en superficie. S'adresser à GREPEAU et GREPEAU, notaires, 1422 rue Visitation, tel. Cherrier 7744.

A ECHANGER

BELLES PROPRIÉTÉS dans quartiers St-Denis et Notre-Dame de Grâce à échanger contre terrains près de St-Denis et Guinette, 428 Belanger près St-Denis. Tel. Cal. 7685.

PRETS SUR HYPOTHÈQUES

Montreal Loan & Mortgage Co. Prêts hypothécaires: Montréal seulement. Intérêt aux taux courants. Paiements faciles. 350 St-Jacques, chambre 14. Harbord 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur.

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 54, Notre-Dame Ouest. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Établissements. Prêts hypothécaires et hypothèques. Achats hypothécaires. Balance de pris de vente.

Les repas lourds sont hors saison



Chaque biscuit, une once de santé. Sels minéraux, vitamines, muscles. Du bon blé entier, très bien cuit. TRISCUIT - semblable, pressé et exquis. Fais par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.

LIVRES de RECONFENSE

Ajoutez 20% pour frais de port

Volumes de Grand Luxe
Série 1 — Format 9 1/2 x 13, 315 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun... \$3.00
Brochés... \$2.00
— Histoire de la Sainte Bible, par Charles de Sainte-Marthe (Ancien et Nouveau Testament).
— Charles Martel, par Vétault.
— Saint Louis, par Wallon.
— Saint Martin, par Léon de la Marche.

Volumes de Grand Luxe
Série 1A — Format 8 x 11, 580 pages, reliure toile ornementée or et couleurs, tranche dorée, chacun... \$2.00
— L'Épave de la Mer, par Edmond Coz.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Volumes de Grand Luxe
Série 2 — Format 12 1/2 x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun... \$1.75
Brochés... \$1.25
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 11A — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun... \$1.65
Brochés... \$1.00
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 11B — Format 12 x 8 1/2, 350 pages, reliure percaline, fers spéciaux, illustrations, tranche dorée, chacun... \$1.25
Brochés... \$1.00
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 12 — Format 12 x 8 1/2, 300 pages, reliure percaline, plaques spéciales, illustrations, tranche dorée, chacun... \$1.10
Brochés, couverture de fantaisie... \$0.75
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

Série 13 — Format 11 x 8 1/2, 224 à 240 pp., nombreuses illustrations, reliure percaline, tranche dorée, chacun... \$1.00
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.
— Les Héros de la Bible, par Charles de Sainte-Marthe.

PETITES AFFICHES

TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — Le même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DÉCÈS, MESSSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

DEUX BONS VENDEURS

Hommes sérieux et honnêtes voulant se créer une situation permanente avec une maison financière qui a des émissions de primes et de dividendes. Donner références et no de téléphone. Ecrire à Casler 132 "Le Devoir", Montréal.

MAISONS A LOUER

No 2145, Laval, Maisonneuve, logement de six pièces; gaz et électricité, \$25.00 par mois.
No 1389, rue Rachel est, près de Frontenac, logement de sept pièces, 20 sous de plus, \$26.00 par mois.
S'adresser à GREPEAU et GREPEAU, notaires, 1422 rue Visitation, tel. Cherrier 7744.

A VENDRE

Rue Laval, à Maisonneuve, 4 terrasses de 24 x 100 pieds chacune, \$25.00 par mois.
No 858, Chemin Ste-Catherine, 23,000 pds de terrain; sept arpents en superficie. S'adresser à GREPEAU et GREPEAU, notaires, 1422 rue Visitation, tel. Cherrier 7744.

A ECHANGER

BELLES PROPRIÉTÉS dans quartiers St-Denis et Notre-Dame de Grâce à échanger contre terrains près de St-Denis et Guinette, 428 Belanger près St-Denis. Tel. Cal. 7685.

PRETS SUR HYPOTHÈQUES

Montreal Loan & Mortgage Co. Prêts hypothécaires: Montréal seulement. Intérêt aux taux courants. Paiements faciles. 350 St-Jacques, chambre 14. Harbord 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur.

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 54, Notre-Dame Ouest. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Établissements. Prêts hypothécaires et hypothèques. Achats hypothécaires. Balance de pris de vente.

AVIS

Canada, Province de Québec, district de Montréal, cour supérieure, No 27, ex parte Ernest Deslauriers, cultivateur, ci-devant de la paroisse de St-Laurent, district de Montréal, et actuellement résident de la Province de l'Alberta, requérant ratification de titre.

AVIS est par le présent donné qu'il a été déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, un acte passé devant George P. Laurin, Notaire, le 17 novembre 1922 et un testament par lequel feu Alphonse Deslauriers, sellier, en son vivant de la ville de St-Laurent, donne, lègue et transporte à Ernest Deslauriers, cultivateur, ci-devant du même lieu, et actuellement de la ville de Grouville, province de l'Alberta, un immeuble ou emplacement connu et désigné sous le nom de TROIS CENT QUATRE VINGT-SEPT (387) des plan et livre de repart officiels de la paroisse de St-Laurent dans le comté de Jacques Cartier, mesurant CINQUANTE pieds de front par un arpent de profondeur, tenant en front à la rue principale de la ville de St-Laurent en arrière à la rue St-Antoine, d'un côté au sud-ouest, et d'un autre côté au nord-est, et en la possession dudit Ernest Deslauriers, avec toutes les dispositions du code de Procédure Civile de la mentionner dans son certificat à être produit dans ce cas, elles sont le présent avis de signifier leurs oppositions par écrit et de les produire au greffe du protonotaire dans les six jours après ledit jour à défaut duquel elles seront pour toujours formées de le faire.

C.-E. SAUVÉ, Protonotaire, C.S.
Montréal, 28 mai 1928.

Série 23 — Format 9 1/2 x 6, 160 pp.

Brochés... \$0.25
Cartonnés jaspés... \$0.35
— Fais ce que dois, par Gabrielle d'Arboville.
— Famille de l'Amiral, par E. Mounier.
— Hommes aux lunettes bleues, par Florence Montgomery.
— Brimborion, par Roger Dombre.
— Passe-temps scientifique, par Georges Brunel.
— "Acènes de Gabrielle (Les), Marie Leconte.
— Ames d'Enfants, par Pierre du Châtelet.
— En tout honneur, par Fénelon Gibbon.
— Journal d'une pensionnaire, par A. Alhix.
— Tante Rosée, par Marie Thollier.
— Voyages de Marguerite, Ch. Vasselin.
— Moulin de la Lande, P. M. Vignault.
— Piété filiale et paternité, P. P. B.
— Prisonnier du Fay maudit, Marguerite d'Uval.
— Petit Coq, Jean Maucœur.
— Marguerite au Margot, Marie Leconte.
— Châtaignier de Courtenay, Marguerite Leconte.
— Filles de Jeanne, Jean de Belcayre.
— Nobles causes de Westminster, par M. de la Roche.
— Enfants bien élevés, Comtesse de Ferry.
— Entre Bohémiens, Comtesse de Beau-mont.
— Dames de la Mer, Cinq Etolles.

Série 24 — Format 9 x 6, 144 pp.

Brochés... \$0.20
Cartonnés jaspés... \$0.30
— L'Aspic, par Roger Dombre.
— Aventures d'un Contrabandier, par Pierre d'Arly.
— Châteaux de Tante Rose, par Madame Maucœur.
— Duc d'Aumale, par la Comtesse B. de Clichamps.
— Héritier du Duc Jean, par Champoll.
— Jean Luck et Cie, par Madame Maucœur.
— Maison en détresse, par Valmé.
— Petit Loup, par Henri Paulmier.
— Sacrifices, par la Comtesse de Beau-mont.
— Tout Petit, par Mlle de Mirbach.
— Une Française chez les Sauvages, par Madame de Mayotte.
— Douce César (Les), par Roger Dombre.
— Fille du Brahmane (La), par du Dénou.
— Georgette, par Marguerite Leconte.
— Légende du Mont Pilgru, par Ch. Bucl.
— Mission d'André, par Marie Berthelin.
— Montgomm

Demain: SAMEDI, 2 juin 1928.

Quatre temps:

Lever du soleil, 4 h. 20.

Coucher du soleil, 7 h. 37.

Coucher de la lune, 3 h. 35.

Pleine lune, le 3, à 7 h. 19 m. du matin.
Dernier quart, le 11, à 3 h. 37 m. du matin.
Nouvelle lune, le 17, à 3 h. 45 m. du soir.
Dernier quart, le 24, à 5 h. 35 m. du soir.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

AVERS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 66.
Même date l'an dernier 64.
Minimum aujourd'hui 46.
Même date l'an dernier 42.

BARGEMETRE

10 heures a.m. 29.72, 11 heures a.m. 29.72.
Midi 29.71.

Chiffres fournis par la Station L.-R. de
Météo 1010 rue Saint-Denis, Montréal.

Le "Southern Cross" approche d'Honolulu

Il était à 350 milles de cette ville à six heures, ce matin

SAN-FRANCISCO, 1er (C.P.C.) — Le poste de T.S.F. 6 K W utilisé pour le service de la "Presse Associée" a reçu ce matin à six heures trente le message suivant de l'avion "Southern Cross": "A six heures a.m., heure du Pacifique, le "Southern Cross" était à 350 milles d'Honolulu et volait 77 noeuds à l'heure. Latitude, 25.42 nord."

Le poste rapporte qu'il n'a pu entendre la longitude à cause de l'immixtion d'un autre poste de T.S.F.

Les aviateurs au nombre de quatre: le capitaine Charles Kingsford Smith, Australien, commandant de l'expédition; Charles T. P. Ulmille, lieutenant-commandant; Harry W. Lyon et James Warner, Américains, sont partis de San Francisco pour Honolulu, distance de 2,400 milles et ensuite pour Suva, Iles Fidji, et l'Australie soit une distance totale de 7,788 milles de leur point de départ. Ils sont partis à 8 heures 51 hier matin.

A L'AVENUE DU PARC

ON OUVRIRA UNE RUE ENTRE L'AVENUE DES PINS ET L'AVENUE MONT-ROYAL

Le président de l'exécutif a déclaré ce matin, qu'on ouvrira une rue de 40 pieds de largeur, à l'est des voies de tramways de l'avenue du Parc, entre l'avenue des Pins et l'avenue Mont-Royal. D'autres améliorations seront aussi faites, avenue du Parc, pour rendre la circulation plus facile dans cette artère qui est l'une des plus passantes de la métropole.

On annonce aussi que les angles des rues Mont-Royal, du Parc et des Pins seront arrondis pour permettre un virage plus facile. On construira un trottoir immédiatement à l'est des voies de tramways, dans l'avenue du Parc, entre les deux rangées d'arbres qui longent le Parc et la voie des tramways. M. Desroches a ajouté que les arbres resteront.

D'autres améliorations seront aussi entreprises rue Craig, où on élargira la chaussée en face du square Viger et ailleurs.

Conseil législatif qui disparaît

Halifax, N.-E., 1er (S. P. A.). — Le Conseil législatif de la Nouvelle-Écosse a disparu depuis minuit, à la suite du bill d'abolition présenté à l'Assemblée législative le 24 février dernier. Québec est la seule province à avoir conservé les deux chambres.

Les fonctionnaires s'enregistrent

Depuis ce matin, les employés de l'hôtel de ville sont obligés d'enregistrer, en pointant leurs numéros sur des horloges spéciales, l'heure de leur arrivée et de leur départ.

PRIX SPÉCIAUX DE GRAND LUXE

Les prix spéciaux doivent franchir sur les autres par leur élégance et leur luxe. Nous y avons songé dans le choix de notre assortiment. Nous pensons que sous ce rapport nous sommes admirablement pourvus. Il n'est d'ailleurs que de venir à la Librairie du Devoir pour s'en convaincre.

Parmi ces spéciaux, nous recommandons hautement un écrivain très soigné de 11" x 7" double velours et soie, contenant un magnifique *Missel des Litanies de la sainte Vierge*, couverture rigide cuir ancien, fers spéciaux, garde-soie, enlumineure en couleurs à chaque page, tranche or fin. Reliure de grand luxe, plus un porte-carte même cuir et un porte-monnaie même cuir. Au comptoir, \$6.40, par la poste, \$6.50 (Prix incroyablement bas).

PENSEES CHOISIES du R. P. Lacordaire en deux volumes. Reliure de luxe, cuir ancien et fers spéciaux, chaque volume environ 400 pages, joli écrivain. Au comptoir, \$3.00 les 2 vols, par la poste, \$3.25.

MISSAL ROMAIN, cuir ancien capitonné, tranche rouge sur or, 384 pages, encadrement à chaque page, valeur spéciale.

Un comptoir, \$1.50 par la poste, \$1.65.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

HARBOUR 1241★

Dorénavant, notre appel téléphonique de jour, avec échange privé, porte le numéro:

HARBOUR 1241★

Le soir, on doit appeler les numéros suivants:

Administration HARBOUR 1243
Rédaction HARBOUR 3679
Gérant HARBOUR 4897

La Grande et la Petite Décharge sont toujours au même niveau

L'eau pénètre dans les caves du presbytère et de l'église de Saint-Méthode — Le Petit Saguenay attend du secours du gouvernement provincial

Chicoutimi, (D.N.C.) — Nous apprenons que le Lac Saint-Jean a monté de très peu dans la journée d'hier. La situation semble devoir s'améliorer sous peu. Des gens du haut du lac venus ici pour les assises disent que le volume d'eau qui a passé par les grandes rivières Mistassini et Péribonca est énorme. Il y a des dommages aux ponts, aux routes, un peu partout. A Alma, la situation n'a pas varié et nous apprenons seulement que la compagnie Duke Price a pratiquement terminé sa route vers la rive nord du lac, par son usine, pour les voitures. Les ouvriers sont actuellement occupés à graver la côte voisine de l'usine. La Petite Décharge n'a pas baissé dans la journée. La Grande Décharge est toujours au même niveau.

A Roberval l'eau a fait son chemin dans quelques endroits, sans

causer des dommages considérables.

L'EAU DANS LA CAVE DE L'EGLISE A SAINT-MÉTHODE

Une lettre de M. l'abbé J.-O. Bourgoing, curé de Saint-Méthode, nous annonce que les citoyens continuent à démenager. Saint-Méthode est complètement isolé. La circulation se fait en chaloupes. M. Bourgoing se dit certain qu'il n'y aura pas de semaines cette année dans sa paroisse. L'eau a pénétré dans les caves du presbytère et de l'église et pour tant ces deux édifices sont les plus élevés du village.

AU PETIT SAGUENAY

De Petit Saguenay nous avons appris hier que rien de nouveau n'est produit depuis dimanche. Une dizaine de familles ont été forcées de démenager. On estime les pertes des particuliers à environ \$50,000 et les dommages aux ponts et chemins à plus de \$100,000. Les autorités ont été averties, mais aucune nouvelle n'a encore

été reçue au Petit Saguenay. "Nous attendons, dit M. Levesque, le cure, des secours du gouvernement. Quelques familles sont encore en danger".

A L'ANSE SAINT-JEAN

Hier après-midi, nous avons appris de l'Anse Saint-Jean que cinq familles ont dû quitter leurs maisons, celles-ci étant exposées par des éboulements. Le département de la voirie a commencé son travail dans les chemins. Les communications avec l'extérieur ne sont pas encore rétablies et la circulation dans la paroisse même est très difficile. M. A. Mirault, officier du département de la colonisation, est actuellement à l'Anse Saint-Jean pour s'enquérir des dommages.

Il se rendra au Petit Saguenay. L'Anse Saint-Jean est située à environ cinquante milles à l'est de Chicoutimi, sur le Saguenay et Petit Saguenay à quelques dix milles plus bas.

ORDINATIONS DE LA TRINITÉ

LISTE DES ORDINATIONS DE CE MATIN ET DE DIMANCHE

Nous publions ci-après la liste des ordinations de la Trinité. Ces ordinations, dont quelques-unes auront lieu dimanche, au Saint-Enfant Jésus du Mile-End et à Saint-Pierre Apôtre, ont eu pour préliminaires ce matin une série d'ordinations à la tonsure, au Grand Séminaire.

A LA TONSURE

MM. Arthur Bastien, Florent Beaudoin, Adrien Brunet, Jean Charlier, Edgar Boileau, Armand Courtemanche, Elphège Cousineau, Lucien Desjardins, Donatien Dorais, Stanislas Dubois, Philippe Duchesne, Georges Foisy, Emilien Frémont, Lucien Gaudreau, Léopold Guillemette, Paul Labelle, André Laberge, Georges Lacasse, Lucien Laporte, Ferdinand Léveillé, Paul-Emile Mathieu, Laurent Presurci, Paul-Emile Trudeau, Henri Turcot, tous du diocèse de Montréal; MM. Emile Daignault, Paul Lebeuf, Albert Leduc, Elzéar Sauvé, Ovide Vaillancourt, tous du diocèse de Valleyfield; MM. Gérard Chaput, Eugène Desrochers, Léo Hénauld, Albert Lalonde, Georges Parent, Antonio Riopel, tous du diocèse de Joliette; MM. Albani Beauregard, Louis-Philippe Breton, Lionel Dupré, Wilfrid Ethier, Armand Gingras, Roch Leclerc, Oza Ménard, Gaston Palardy, tous du diocèse de Saint-Hyacinthe; MM. Raymond Conlon, Léo Poirier, William Ready, Charles Towne, tous du diocèse de Burlington; MM. John Bakanas, John Finn, John Foley, du diocèse de Springfield; M. Adalbert Radawski, du diocèse de Grand-Rapids; MM. Téléphore Benoit et Eugène Fournier, du diocèse de Manchester; M. Roméo Ouellette, du diocèse de Mont-Laurier; M. Archie Gillis, du diocèse de Portland; M. Edward Connolly, du diocèse de Providence; M. Armand Carboneau, du diocèse des Trois-Rivières; M. Léo McDonald, du diocèse de Saint-Boniface.

DEMAIN MATIN, A LA BASILIQUE

Aux premiers ordres mineurs: MM. Roger Chevalier, Gérard Cornélien et Donald Feron, du diocèse de Montréal; M. Paul-Omer Broseau, du diocèse de Saint-Hyacinthe; MM. Edouard Authier et Daniel Crowley, du diocèse de Springfield; MM. Eugène Fox et Albert Imbault, du diocèse de Grand-Rapids; M. Clayton Humphrey, du diocèse de Saint-St-Martin; M. Michael Wingle, du diocèse de Pembroke; M. James Nagem, du diocèse de Portland; M. Laurent Allard, du diocèse de Providence; M. Maxime Tessier, d'Ottawa.

Aux derniers ordres mineurs: MM. Jean-B. Beaulieu, Jean Bissonnet, Gabriel Brennan, Ferdinand Comte, Alexandre Corbelle, Robert Corriveau, Jean Côté, Arthur Desjardins, Edouard Dubois, Maurice Gagnon, Henri Guay, Germain Lalonde, Hervé Leduc, Irénée Lussier, Alcide McDuff, Philippe Martin, Robert Mitchell, René Pesant, Roland Robitaille, Paul-M. Séguin, Anapolon Thivierge, tous du diocèse de Montréal; MM. Charles E. Bélanger, Léo Berthiaume, Marc Dulude et Gaëtan Lebeuf, du diocèse de Valleyfield; MM. Conrad Aytte, Léo Blais, Clément Clément, Clément Morin et Albert Tremblay, du diocèse de Joliette; MM. Raoul Bonnin, Charles-E. Gadbois, François Normandin et Anselme Longpré, du diocèse de Saint-Hyacinthe; MM. Francis Breton, James Cavanaugh, Clifford Fenton, Ovide Gévy, Bernard Hughes et Philip Sullivan, du diocèse de Springfield; MM. Richard Carignan, Francis Crowley, Victor Dagenais, Louis Demers, Edmond Guay, Arthur Massicot, Léo McCarthy, Alfred Richer, du diocèse de Manchester; M. Edouard Léonard, du diocèse de Mont-Laurier; M. Ambrosius McKinnery, du diocèse de Pembroke; MM. Bernard Kelly, Francis McCabe et Thomas

Myrick, du diocèse de Providence; M. Léo Laliberté, du diocèse de Saint-Boniface; MM. Edouard Camirand, Lucien Gagnon, Grégoire Leblanc, Jean-B. Levasseur, Rosemont Masson, Léonce Panneton, Paul-E. Rainville, du diocèse des Trois-Rivières; M. James Fitzgerald, du diocèse de Winnipeg; J.-A. Bélanger, du diocèse de Lafayette; les FF. Aldeé Denis et John Downs, C.S.V., les FF. Julien de Saint-Félix, Gabriel de Fieburg, Paul de Québec, Marc de S.-Gervais, capucins.

Aux sous-diaconat: — MM. Paul Bergeron, Jean Robinas, Antonin Campeau, Adolphe Chaumont, Paul Christin, Hormidas Clément, Lucien Gagnon, Ernest Guilbert, Louis de G. Lajoie, Jean-P. Laurence, Aristide Léonard, Lucien Martineau, Antonio Mondor, Morand Nantel, Alphons Neveu, Louis Rodrigue, Léo Vaillancourt, Alexandre Vallée, Lucien Vau, du diocèse de Montréal; M. Marc Gaudet, du diocèse de Grand-Rapids; M. Léo Leduc, du diocèse de Valleyfield; MM. Lionel Brissette, Aimé Charette, Héria Héti et Hermas Lavallée, du diocèse de Joliette; MM. Paul-E. Lavoie, Edouard Robidoux et Albert Salva, du diocèse de Saint-Hyacinthe; M. Frédéric Crowley, du diocèse de Burlington; M. William Mahoney, du diocèse de Springfield; M. Francis Boeck, du diocèse de Grand-Rapids; H. Henri Paré, du diocèse de Valleyfield; MM. Gilbert Dubé, Adrien Palardy, Léo Bourque et Rodolphe Poliquin, du diocèse de Portland; M. Ronald Gaudet, du diocèse de Providence; les RR. PP. Albert Denis et Alphonse Sylvestre, c.s.v., J.-N. Lamontagne, S.S.

Aux diaconat: — M. J.-N. Gelinas, de Portland.

A la prêtrise. — MM. les abbés Roland Archambault, Bernard Barrette, Louis-E. Brossard, Gustave Bleau, William Byrd, Gordon Carroll, Paul Contant, Jean Grevier, Jean Demers, Georges Deniger, Philémon Desmarais, René Desrochers, Lionel Dussault, Moïse Gervais, Paul Lapointe, Lionel Latour, Bernard Lefebvre, Georges McDougall, Jean-P. Maher, Maurice Maher, Jean Moreau, Antonio Précourt, Adrien Robitaille, Henri Robitaille, Charles-E. Rouleau, du diocèse de Montréal; MM. les abbés Lucien Allard, Charles-E. Beaudry, Stanislas Laurin, Maxime Piette, du diocèse de Joliette; M. l'abbé John Ready, du diocèse de Burlington; MM. les abbés Thomas Nelligan et James Sullivan, du diocèse de Portland; M. l'abbé James Casey, du diocèse de Providence.

ORDINATIONS DU DIMANCHE DE LA TRINITÉ, AU SAINT-ENFANT JÉSUS DU MILE-END, PAR S. G. MGR GAUTHIER

Aux diaconat: — MM. Jean-P. Laurence, Aristide Léonard, Lucien Martineau, Louis Rodrigue, Alexandre Vallée et Lucien Vau, du diocèse de Montréal.

A la prêtrise. — MM. Edouard Bisson, Camille Mayer et Ernest Provost, du diocèse de Montréal.

A SAINT-PIERRE APÔTRE

Dimanche, à Saint-Pierre Apôtre, S. G. Mgr Charlebois ordonnera à la prêtrise, le R. P. Irénée Pigeon, Oblat, son neveu.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 1er (S. P. C.). — Grands lacs et baie Georgienne. — Beau aujourd'hui; averse locale ce soir ou samedi, suivies de vents frais.

Nord-Ontario. — Incertain et nuageux ce soir et une partie de samedi.

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent. — Beau; averse ce soir ou samedi.

Bas St-Laurent. — Beau aujourd'hui; samedi, incertain et averse probable.

Golfes St-Laurent. — Généralement beau aujourd'hui et une partie de samedi; averse ce soir.

Côte nord. — Nuageux aujourd'hui et samedi, averse demain.

Provinces Maritimes. — Beau aujourd'hui et presque toute la journée demain.

Diplômés en maréchalerie

Québec, 1er. — A la suite des cours de maréchalerie donnés à l'Ecole Technique de Québec en 1927 et 1928 par le Dr J.-A.-E. Bédard, médecin vétérinaire de Québec et professeur de maréchalerie, sur 27 élèves qui ont suivi ces cours assidûment, 21 ont obtenu leurs diplômes de maréchalerie après avoir subi leurs examens théoriques et pratiques, lundi et mardi dernier les 28 et 29 mai.

La Commission des examinateurs était composée de M. le Dr J.-A.-E. Bédard, médecin vétérinaire de Québec, fesseur de maréchalerie, M. P.-H. Méthé, directeur de l'Ecole Technique de Québec, et de M. J.-Charles Morel, secrétaire général et fondateur de l'Association des maréchaux ferrants de la province de Québec.

Ont obtenu leur diplôme avec distinction MM. Arthur Rochette, J. Alphonse Doré, Wilfrid Godbout, Narcisse Rondeau, Georges Drolet, Alphonse Blondeau, Thomas Bédard, C.-N. Maranda, Alfred Cadorette, Jos. Hamel, Alphonse Drouin, Alphonse Rochette, Frs.-C. Savard, Alphonse Tardif, Alfred Jobin, Jos. Paquet, Philéas Légaré, F. Léonard, Arthur Châteauneuf, Philippe Pettitclerc et Adrien Rochette.

Après les examens, ont parlé: M. P.-H. Méthé, directeur de l'Ecole Technique de Québec, le Dr J.-A.-E. Bédard, professeur de maréchalerie et l'abbé Georges Gâté, aumônier général de l'Association des maréchaux ferrants de la province.

Mouvements des navires

L'Andania, Cunard, de Liverpool, arrivera à Québec dimanche. L'Ascania, Cunard, de Southampton, arrivera à Québec dimanche. L'Empress of Scotland, Pacifique Canadien, de Hambourg, arrivera à Québec samedi.

Le Laurentie, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal, samedi.

Le Montcalm, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal, samedi.

L'Antonia, White-Star, de Montréal, arrivera à Liverpool dimanche.

Le Calgarie, White-Star, de Montréal, arrivera à Liverpool dimanche.

Le Montclair, Pacifique Canadien, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le Montclair, Pacifique Canadien, de Québec, arrivera à Southampton dimanche.

En Cour d'appel

La Cour d'appel, division de trois juges, rendra ses dernières décisions le 22 juin prochain alors qu'elle rendra jugement sur les causes entendues ces jours derniers.

Réunion du barreau

Le Conseil général du Barreau de la Province tiendra une assemblée demain à 10 heures, au palais de justice.

L'eau baisse dans le port

L'eau continue de baisser sensiblement dans le port et on espère que la situation sera redevenue normale dans quelques jours.

Départ de deux paquebots

L'Aurania, de la Cunard, et le Letitia, de l'Anchor-Donaldson, ont appareillé de Montréal ce matin à 11 heures avec une bonne liste de voyageurs.

A quatorze millions

On dit à l'hôtel de ville que proposition sera faite au conseil d'offrir une somme de \$14,000,000 à la Montreal Water and Power et que la compagnie acceptera cette somme.

La Suède et la Russie envoient des explorateurs à la recherche de l'Italia

MOSCOU, 1er (S.P.A.) — Le navire "Perseus" a reçu instruction de faire des recherches pour retrouver le dirigeable "Italia" dans la région entre Novaya Zemla, la terre François-Joseph et le Spitzberg. Entre temps, une autre expédition continue à faire des recherches le long de la côte nord de la Russie. Le ministère des affaires étrangères a proposé à la Suède, à la Norvège et au Japon de coopérer aux différentes mesures prises par les Soviets pour porter secours aux explorateurs disparus.

STOCKHOLM, 1er (S.P.A.) — Le gouvernement suédois a autorisé le chef du département de l'aviation à équiper trois hydroplanes pour aller au Spitzberg faire des recherches afin de retrouver le dirigeable "Italia".

Pour identifier Madame Tchaikovsky

PARIS, 1er (S.P.A.) — Le "Herald", de Paris, annonce que le grand duc André de Russie doit partir sous peu pour les Etats-Unis à la demande de Mme W. B. Leeds afin d'aider à l'identification de Madame Tchaikovsky, qui se dit la grande duchesse Anastasia, une des filles de feu le tsar de Russie.

Madame Tchaikovsky est arrivée aux Etats-Unis au mois de février dernier l'invitée de Mme Leeds, ancienne princesse Xenia de Russie.

Ordination à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 1er (D.N.C.) — Dix nouveaux prêtres seront ordonnés demain à Saint-Hyacinthe, à la cathédrale, Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, officier, assisté de M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du Séminaire, et de M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, préfet des études. Les ordinations sont: MM. les abbés Armand Dupont, de Saint-Antoine sur Richelieu, Albert Ouellette, de Saint-Pie, Adélard Lavallée, de Sainte-Victoire, Louis-Emile Girard, de Sainte-Rosalie, Armand Desnoyers, de Saint-Antoine, Léo Sansoucy, de Saint-Jules, Maurice Leconte, de Saint-Sébastien, Conrad McDuff, de Saint-Ephrem d'Upton, Antonio Dansereau, de la Providence, Nazaire Benoit, de Saint-Nazaire d'Upton. Un onzième ordinaire du diocèse sera également fait prêtre à Sorel, samedi, M. l'abbé Edouard Léon Paulhus, il sera ordonné par S. G. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

Le congrès des zouaves à Joliette

Joliette, 1er. — Les Zouaves pontificaux tiendront leur congrès annuel les 14, 15 et 16 juillet prochains à Joliette. Environ 1,500 congressistes y prendront part.

Le camp des zouaves sera installé dans la cour de récréation du séminaire.

Les compagnies arriveront à Joliette le samedi 14 juillet. Le lendemain à 10 h., messe en plein air au monument du Sacré-Cœur, par Mgr Eustache Dugas, vicaire capitulaire du diocèse. M. le chanoine Piette, curé de la cathédrale, fera le sermon de circonstance.

Il y aura ensuite présentation des armes à Mgr Dugas, à l'évêché, et aux autorités municipales.

Dans l'après-midi et le lendemain: concerts, défilés, jeux et attractions diverses.

Les zouaves ont tenu un de leurs congrès en 1915.

Le commandant actuel des zouaves est M. Jules Dorian, directeur de l'Action Catholique.

S.S. Pie XI bénit la Saint-Vincent de Paul

S. G. Mgr l'archevêque coadjuteur a reçu du Vatican le message suivant en date du 9 mai dernier: Monseigneur,

Le Saint-Père a pris connaissance avec plaisir du procès-verbal de la réunion générale annuelle que la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal a tenue, sous la présidence d'honneur de Mgr Cassulo, vers la fin de l'année 1927.

Sa Sainteté remercie de cœur par l'intermédiaire de Votre Grandeur le président et le secrétaire de cette Société de Lui avoir fait parvenir ces très consolantes informations et ne peut que faire monter aussi vers le Ciel ses plus vives actions de grâces pour le bien spirituel et matériel que tous ses membres actifs et honoraires ont fait au cours de l'année révolue.

Comme gage de sa paternelle bienveillance et de l'abondance des divines faveurs sur toute la si méritante Société, le Souverain Pontife est heureux d'envoyer à Votre Grandeur, à M. le président, à M. le secrétaire et à tous les membres de la même société, une très particulière bénédiction apostolique.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

(signé) P. Card. GASPARRI

Le feu prend dans un réservoir d'huile

Bombay, Indes, 1er (S.P.A.) — Un réservoir de la Standard Oil Company, à Bombay, où l'on était en train de verser l'huile contenue dans un navire aujourd'hui, a pris feu. Le réservoir, qui a une capacité de 1,250,000 gallons, était à moitié plein au moment où le feu s'est déclaré.

Les pompiers essayaient de protéger les réservoirs environnants ce matin alors que le feu faisait encore rage.

La route du Southern Cross



Cette carte montre le trajet que suivra le monoplane parti d'Oakland, Californie, à 8 h. 15 hier matin et qui projette de se rendre à Sydney, Australie.

Atterrissage forcé

Karachi, Indes, 1er (S.P.A.) — L'aéroplane espagnol *Jesus del Grand Poder*, qui tentait de battre le record du monde pour la distance, a fait un atterrissage forcé hier à Nasiriyah, près de Ur, en Chaldée.

Les capitaines Ignacio Jimenez et Francisco Iglesias ont parcouru à peu près 3,000 milles. Ils étaient partis de Séville, Espagne.

LE CINÉMA LE DIMANCHE

M. LE JUGE CODERRE, A LA DEMANDE DE L'UNITED AMUSEMENT CO., ACCORDE UN BREF DE PROHIBITION CONTRE LE JUGE MARIN — RAISONS INVOQUÉES PAR LA DEMANDE-RESSE

Le juge Coderre a accordé ce matin l'émission d'un bref de prohibition demandé par l'United Amusement Corporation, Ltd. contre le juge Marin et M. Achille St-Mars, grand connétable.

Me Lucien Gendron représentait la demanderesse et Me Ernest Bertrand agissait pour le Défendeur.

La demanderesse déclare que, le 15 mai 1928, le grand connétable Achille St-Mars a porté une plainte contre elle, pour violation de la loi fédérale du dimanche, le 8 avril. Le juge Marin a émis un bref de sommation ordonnant à la demanderesse de comparaître le 23 mai, pour répondre à l'accusation portée d'avoir, comme corporation propriétaire du théâtre Regent, montré un film cinématographique et d'avoir perçu de l'argent du public pour assistance à cette vue animée, le tout contrairement au chapitre 123 des Statuts révisés du Canada.

Le 23 mars, la demanderesse a comparu devant le juge Enright et par son procureur a excipé de la juridiction du tribunal. Malgré cette exception à la juridiction du tribunal, le juge a fixé la cause au 30 mai pour audition.

La demanderesse allègue que la plainte à sa face même ne révèle aucune offense contre le chapitre 123 des Statuts Révisés du Canada, car ledit article ne défend pas le cinéma, mais seulement le théâtre. En plus la demanderesse ne peut être poursuivie en vertu de la loi criminelle, comme corporation.

Le magistrat qui a reçu la plainte n'avait pas juridiction, ne pouvant réunir en lui seul la juridiction de deux juges de paix tel que requis par le paragraphe 153 des Statuts révisés du Canada, chapitre 153. Le cinéma ne rentre pas dans la définition du théâtre, tel que défini par la loi provinciale. Et les représentations cinématographiques sont permises par la loi qui était en vigueur dans cette province le 28 février 1907. Or la loi fédérale du dimanche, lors de son adoption le 28 février 1907, déclarait que la nouvelle loi ne s'appliquait pas aux choses permises dans les provinces jusqu'à cette date, et le cinéma existait alors et était permis par règlement municipal.

La demanderesse demande que défense soit faite aux magistrats de la Cour des sessions d'ent

LES CANAUX DU SAINT-LAURENT

L'INGENIEUR DUBUC EST D'OPI-
NION QU'ON DEVRA LES RE-
CONSTRUIRE D'ICI PEU DE
TEMPS

Ottawa, 1er (S.P.C.) — Bien
avant que le projet de canalisation
du Saint-Laurent soit réalisé le sys-
tème actuel de canaux du Saint-
Laurent ne suffira plus au trafic, a
dit le colonel A.-E. Dubuc, ingé-
nieur en chef du ministère des che-
mins de fer et canaux au comité
du Sénat sur le creusement du Saint-
Laurent.

Le colonel Dubuc base sa décla-
ration sur le mouvement du trafic
dans le système de canaux du
Saint-Laurent les années passées.
Si le commerce du Canada aug-
mente encore, il faudra augmenter
la capacité des canaux du Saint-
Laurent. Autrement, le Canada de-
vrait se résigner à perdre une por-
tion de son trafic fluvial.

Le colonel Dubuc a fourni des
statistiques à l'appui de ses décla-
rations. Si le trafic augmente de
vingt pour cent par an, tout le sys-
tème de canaux du Saint-Laurent
devra être reconstruit dans les dix
années qu'il faudra pour canaliser
le Saint-Laurent.

Le point faible de notre système
de canaux actuellement, dit le
colonel Dubuc, c'est Cornwall et Mor-
risburg. La quinzième écluse de
Cornwall ne pourrait suffire à une
augmentation de 25 pour cent dans
le trafic. La dix-septième écluse de
Morrisburg sera bientôt insuffisan-
te aux besoins du trafic. Les condi-
tions sont meilleures dans les ca-
naux de Soulanges et Lachine. Le
canal de Soulanges peut suffire à
un trafic de 14,000,000 de tonnes
par année. La capacité du canal
Lachine est à peu près la même.

"Quel serait l'effet de la cana-
lisation sur la cité de Montréal?" de-
manda M. Geo.-P. Graham.

Quand vous étiez ministre du dé-
partement, vous nous enseigniez à
ne pas exprimer d'opinions, répon-
dit le colonel Dubuc en souriant.

Le sénateur Graham lui a dit
qu'il était libre de ne pas répondre
à cette question comme de la faire.

Le colonel Dubuc cita les statis-
tiques des droits d'écluses pour
1913 et 1917, montrant le chiffre
considérable de l'augmentation.

R.-A.-C. Henry, directeur du bu-
reau économique des chemins de
fer nationaux, cite au comité des
chiffres montrant l'effet de la cana-
lisation sur le réseau ferroviaire.

Elle diminuerait le transport
ferroviaire des grains. D'autre
part, il y aurait peut-être compen-
sation à cause des industries nou-
velles qui s'établiraient.

En Cour l'appel

La Cour d'appel, division de
trois juges rendra jugement le 5
juin prochain, dans les causes sui-
vantes: Fortin contre le Roi; Pol-
quin et Renaud contre le Roi; Me-
Lachlin Brothers contre Frigault;
Véronneau contre la Canada Paper
Company; Ottawa Beach Motor Co
contre Barré; Clermont Motors con-
tre Joli; Viau contre Viau; Morris-
sette contre Beaudette; Goldman et
Zolietti contre le Roi; Langevin
contre Casgrain; Dupuis contre
Barry; Barry contre Dupuis; Tre-
wing contre le Roi.

Plusieurs de ces causes sont im-
portantes. Dans le cas de Trewing
il s'agit d'une cause de meurtre;
celle de Goldman et Zolietti est une
cause type pour décider si le pi-
quetage pur et simple est légal. Il
y a aussi celle des avocats Renaud
et Polquin accusés d'avoir fraudé
le public dans une entreprise de
margarine.

MORT DE MADAME FRANK MCKENNA

LA CHATELAINE DE SPENCER
WOOD EST DECEDÉE HIER
SOIR

Québec, 1er (S.P.C.) — Mme
Frank McKenna, fille de M. Nar-
cisse Pérodeau, lieutenant-gouver-
neur de la province de Québec, est
décédée hier soir, à six heures et
quart, à l'hôpital du Saint-Sacre-
ment.

Mme McKenna était à l'hôpital
depuis son retour d'Europe, samed-
i dernier. Elle avait subi une
grave opération puis avait semblé
se rétablir. Sa fille, Mlle Yvette
McKenna, son père, un de ses frè-
res, M. Arthur Pérodeau, Mme A.
Fraser, sa tante, Mme F. McKenna,
sa belle-mère, et son médecin, sir
Henry Gray, étaient à son chevet.

Née à Montréal en 1885, unique
fille de M. Pérodeau et de Mme Pé-
rodeau, née Buckley, elle avait fait
ses études au couvent du Sacré-Cœur
et à Paris. Elle avait épousé M.
McKenna en 1916. Celui-ci est mort
en 1916.

A la nomination de M. Pérodeau
comme lieutenant-gouverneur, Mme
McKenna était devenue châteline
de Spencer Wood, Mme Pérodeau
étant morte.

Outre son père et sa fille, trois
frères lui survivent: MM. Arthur,
Horace et Jean Pérodeau.

Le service sera célébré lundi, à
la basilique. L'inhumation se fera
au cimetière de la Côte des Neiges,
à Montréal.

Le Devoir prie la famille éprou-
vée d'accepter ses condoléances.

L'immigration canadienne

Ottawa, 1er. — L'immigration au
Canada pour le mois d'avril 1928,
s'élève à 26,983, d'après le rapport
du ministère de l'immigration et de
la colonisation. C'est une diminu-
tion de 24 pour cent comparative-
ment à avril 1927, alors que le chif-
fre des immigrants atteignait 35,441.

Il y a eu une diminution de
2,123 sur l'immigration des Iles bri-
tanniques, une augmentation de
409 sur l'immigration des Etats-
Unis et une diminution de 6,744
sur l'immigration provenant d'au-
tres pays.

L'immigration pour avril se ré-
partit de la façon suivante: An-
glais, 4,665; Irlandais, 1,944; Eco-
sais, 2,527; Gallois, 544; Belges, 334;
Danois, 778; Hollandais, 538; Fin-
landais, 370; Français, 122; Alle-
mands, 1,940; Norvégiens, 450; Sué-
dois, 691; Suisses, 91; Américains,
2,927; autres pays, 9,062. Total :
26,983.

Au cours du mois d'avril, 3,313
Canadiens qui étaient allés aux
Etats-Unis pour y vivre, sont re-
venus en demandant leur intention
de rester au pays.

Le Southern Cross file vers l'Australie

San Francisco, 1er (S.P.A.) —
Le Southern Cross, aéroplane à 3
moteurs, est parti hier matin à 8h.
51 pour Honolulu et l'Australie
avec quatre aviateurs à son bord:
le capitaine Charles Kingsford-
Smith, aviateur australien et com-
mandant de l'envolée, Charles T. P.
Ulm, substitut pilote, le lieutenant
commandant Harry B. Lyon, navi-
gateur, et James Warner, opérateur
de radio.

Les aviateurs se proposent de se
rendre à Honolulu, à 2,400 milles
de leur point de départ. Ils parti-
rent de là pour les îles Fidji, di-
manche matin, à 3,200 milles. Ils
se rendront ensuite à Brisbane,
Australie, 1,700 milles, puis à Syd-
ney, 500 milles.

A L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LES DIPLOMES D'HIER

Nous avons publié hier une liste
presque complète des diplômés à
la cérémonie de la salle Saint-Sul-
pice. Nous y ajoutons ces quelques
noms:

FACULTE DES SCIENCES

Certificats P.C.N., avec mention
très bien: Verschelden, Marcel,
Verschelden, Noël.

Certificats P.C.N., avec mention
bien: Beauvilliers, Jules, Bélisle,
Louis-Philippe, Boileau, Wilfrid,
Deblois, Georges, Demers, Louis-
Philippe, Fortier, Maurice, Lalonde,
Charles-Ernest, Leroux, Olivier,
Pépin, François, Ricard, Hector.

Certificats P.C.N.: Cousineau,
Georges, Dupuis, Yvano, Ferron,
Maurice, Foisy, René, Gagnon, Al-
gédus, Hébert, Georges, Lévesque,
Antonio, Morin, Gaspard, Robert,
Adrien, Trempe, Roger.

FACULTE DES LETTRES

Licence de culture: DeBoysson,
Regis, P.S.S.

ECOLE D'HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE

Diplômés: avec distinction: M.
Germaine Thibodeau, Alice
Gallant, Mmes Laura Cayer, Ste-
Marie, Mlle Rosanne Lalonde, Au-
rore Séguin.

Avec grande distinction: Mlle
Sybille Gagnon, Bernadette Rain-
ville, Marguerite Taschereau, Emi-
lia Ratelle, Simone Patry.

ECOLE DE TOURISME

Certificats: Cotnoir-Capponi,
Mme Laurette, Dagenais, Mme Au-
gusta, Sylvestre, Adolphe, Ringer,
François, Faillie, Arthur, Prince,
Antonio, Verville, Theobald.

Autographes sur plastrons

Paris, 1er. — Des autographes
sur les plastrons de chemises ont
été mis, momentanément au moins,
à la mode à un banquet où l'on
acclamait Costes et Le Brix pour
leur récent tour aérien du monde.

Les deux aviateurs ont signé un
nombre incalculable de cartes et
de carnets. Mais à un dernier ban-
quet, afin d'avoir quelque chose de
nouveau, un aviateur leur a deman-
dé d'apposer leurs signatures sur le
plastron de sa chemise, et les au-
tres invités ont immédiatement sui-
vi son exemple.

L'Irlande et la Nouvelle-Zélande acceptent

Washington, 1er (S.P.A.) — La
réponse du Canada à l'invitation
américaine de participer aux négo-
ciations et à la ratification du tra-
ité pour bannir la guerre a été
transmise à M. William Phillips,
ministre des Etats-Unis à Ottawa,
hier. Cette réponse sera publiée à
Washington samedi matin, annon-
çant hier M. Frank B. Kellogg, se-
crétaire d'Etat américain. L'Etat li-
bre d'Irlande et la Nouvelle-Zélan-
de ont accepté l'invitation améri-
caine. On présume que la réponse
du Canada sera favorable.

Jambe fracturée par un auto

David Heller, 14 ans, 4115, rue de
Bullion, a eu une jambe fracturée
par l'automobile de M. Amédée De-
mers, 1705, rue Dufresne, à 5 h. 40
hier soir. L'enfant jouait à la bal-
le et venait de se jeter devant l'auto-
mobile; le chauffeur n'a pas pu l'évi-
ter; il a conduit lui-même la vic-
time à l'hôpital Victoria.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le Syndicat catholique des jour-
naliers tient ce soir, à la salle no 2,
édifice des Syndicats catholiques,
655, rue Demontigny est, une très
importante assemblée. Il y aura
initiation de plusieurs nouveaux
membres. Aux assemblées précé-
dentes, le président a reçu le ser-
ment d'allégeance de plusieurs
syndicats nouveaux. Le mouve-
ment d'organisation est donc très
actif au sein des journalistes et tous
les manoeuvres, journalistes et tou-
tismes qui désirent s'inscrire com-
me membres sont cordialement in-
vités à l'assemblée de ce soir. Un
rapport sera donné par M. J.-B.
Delisle, agent d'affaires. Par ordre.

CORDONNIERS-SYNDIQUES

Le local no 5 pour les tailleurs
de cuir du Syndicat catholique des
cordonniers s'assemble ce soir, à 8
heures 15, à la salle no 3, édifice
des Syndicats catholiques, 655, rue
Demontigny est. Rapport de M. G.
Laurier, agent d'affaires; rapports
des officiers et des délégués. Tous
les membres sont priés d'assister.

M. Bertrand, du local des tail-
leurs, demande à tous les cordon-
niers qui jouent un instrument de
musique d'orchestre ou de fanfare
de bien vouloir se présenter à lui
et lui donner son nom. Il est ques-
tion de fonder une fanfare au sein
du Syndicat. Déjà une quinzaine
se sont inscrits.

Le local no 6 pour le personnel
féminin ne s'assemble pas ce soir.
La réunion aura lieu vendredi pro-
chain.

SYNDICAT DES PEINTRES

Ce soir, à la salle no 5, édifice
des Syndicats catholiques, 655, rue
Demontigny est, grande assemblée
du Syndicat catholique des pein-
tres. M. C. Bernier donnera un
rapport intéressant sur les activités
de la quinzaine. Tous les membres
sont cordialement priés d'assister.
Par ordre.

EXECUTIF DES PLOMBIERS

Le comité exécutif du Syndicat
des plombiers tiendra avec le co-
mité d'organisation du Conseil
central des Syndicats catholiques
une réunion conjointe pour étudier
le plan de campagne de propaga-
nde du Syndicat. Les intéressés
sont priés d'assister. Par ordre.

BOULANGERS SYNDIQUES

Demain soir, à 8 heures 15, salle
no 1, édifice des Syndicats catho-
liques, 655, rue Demontigny est, nou-
velle assemblée générale du Syndi-
cat des boulangers. Tous les hom-
mes du métier sont instamment
priés d'assister et l'on espère que
les membres déjà initiés se feront
un devoir de se faire accompagner
à la réunion par un de leurs con-
frères de travail non encore syndi-
qués. Plusieurs discours intéres-
sants. Par ordre. Voir l'annonce
de samedi dans cette chronique
même.

Créances d'élections

M. J.-Etienne Gauthier, greffier
de la ville, demande à tous ceux
qui ont loué des salles ou cham-
bres comme polls, le jour de l'élec-
tion municipale, et aux sous-offi-
ciers rapporteurs qui n'ont pas en-
coré été payés, de se présenter à la
trésorerie municipale pour recevoir
ce qui leur est dû soit pour les
sous-officiers rapporteurs, 89, et la

UNE DÉCLARATION DE M. LARKIN

EN REPONSE AUX ASSERTIONS
DE M. STEVENS AUX COMMU-
NES CANADIENNES

Londres, 1er (S.P.A.) — M. P. C.
Larkin, haut-commissaire du Ca-
nada à Londres, a fait une autre
déclaration à la "Canadian Press"
sur les propos faits par M. H. H.
Stevens, député conservateur de
Vancouver-Centre, sur "Canada
House", les quartiers-généraux du
gouvernement canadien à Londres.

M. Stevens a critiqué la "servi-
lité" et les "employés galonnés d'or"
et toujours en courbettes de "Ca-
nada House" et a ajouté que le co-
lonel Reid Hyde, expert comptable et
employé temporaire du haut-com-
missaire n'était qu'un factotum so-
cial et politique et qu'il était par-
faitement inutile dans les bureaux
du haut-commissaire. M. Stevens
prétendait que les Canadiens qui
se présentaient à "Canada House"
pour y obtenir des informations
n'étaient pas renseignés d'une fa-
çon directe.

M. Larkin dit que les trois prin-
cipaux fonctionnaires des quar-
tiers-généraux du gouvernement
canadien à Londres, lorsqu'il de-
vint haut-commissaire, n'étaient pas
Canadiens.

Il les renvoya et leur substitua
un officier principal, M. Lucien Pa-
caud, qui est le secrétaire du com-
missariat. Cinq nations en Europe
devaient au Canada plus de \$168,-
000,000 et quatre ans durant elles
ne payèrent pas même un sou, soit
en principal soit en intérêts.

"Une semaine après mon arrivée,
ajoute M. Larkin, nous nous étions
arrangés pour obtenir un acompte
de \$5,000,000 puis nous avons tou-
ché des dizaines de millions de dol-
lars.

"M. Pacaud, comme je l'ai dit,
remplace les trois fonctionnaires
précédents et il est mon seul assis-
tant principal. Il me fallait du per-
sonnel et je m'arrangeai pour obte-
nir les services du colonel Reid
Hyde, temporairement. M. Hyde est
Canadien, c'est un vérificateur de
profession et il a son bureau sépa-
ré à Londres. Il a reçu les hono-
raires généralement payés pour ce
genre de travail. Malheureusement
nous avons encore des millions à
retirer, autrement, je serais déjà
chez moi m'occupant de mes affai-
res personnelles. Ceux qui décla-
rent que nous n'employons pas de
Canadiens, sont précisément ceux
qui me reprochent de m'être fait
aider par un Canadien."

Quant à l'allégation de M. Ste-
vens que les Canadiens qui se pré-
sentent à "Canada House" doivent
faire antichambre, M. Larkin répli-
que qu'il n'y a pas un Canadien de
plus de six ans qui ait demandé une
entrevue personnelle avec le haut-
commissaire sans l'obtenir. "Nous
recevons à "Canada House" vingt
fois plus de visiteurs qu'il y a six
ans, ajoute M. Larkin, la moyenne
de nos audiences quotidiennes est
maintenant de deux cent cinquante."

M. l'échevin Quintal, du quar-
tier Sainte-Marie, a été fêté hier
soir par l'Association des hommes
d'affaires de la paroisse Saint-
Vincent de Paul. M. F.-X. Moisan
a souhaité la bienvenue à M. Quintal
et M. Napoléon Marsan lui a
présenté un souvenir. M. Tancre-
de Fortin et le Dr Roux ont félicité
le Dr Quintal de la tâche qu'il ac-
complissait dans le domaine muni-
cipal.

Les organisateurs de cette fête
étaient: MM. F.-X. Moisan, M.-W.
location d'une pièce de maison, \$8.

Banquet à l'échevin Quintal

M. l'échevin Quintal, du quar-
tier Sainte-Marie, a été fêté hier
soir par l'Association des hommes
d'affaires de la paroisse Saint-
Vincent de Paul. M. F.-X. Moisan
a souhaité la bienvenue à M. Quintal
et M. Napoléon Marsan lui a
présenté un souvenir. M. Tancre-
de Fortin et le Dr Roux ont félicité
le Dr Quintal de la tâche qu'il ac-
complissait dans le domaine muni-
cipal.

Les organisateurs de cette fête
étaient: MM. F.-X. Moisan, M.-W.
location d'une pièce de maison, \$8.

Plus l'altitude du jardin est élevée, plus fine est
la qualité de thé qu'il produit.

LE THÉ "SALADA"

produit une infusion riche et sans égal.

Gadoury et Nap. Marsan. On re-
marquait également, outre le Dr
Quintal, le Dr J.-B. Roux, l'éche-
vin Tancrede Fortin, MM. W.-E.
Dandereau, Raymond Lamarre, J.-
N. Poupard, Yvon Rioux, R. de
Grandpré, Albert Lavoie, Dr H.
Deslauriers, M.P.P., A. Beaulieu,
Roma Deslières, Pierre Lefils, Jos.
Lefils, Alfred Mailloux, L. Danse-
reau, Jos. Charlebois, S. Christin,
J.-E. Lemieux, Cyrille Favreau,
Louis Brunelle, T. Moquin, J.-V.
Riel, J.-L.-H. Riendeau, Lucien
Lauzon, E.-D. Pelet, S.-G. Gran-
ger, Eugène Bélanger, J.-E. Leclair,
F. Harel, Louis Labelle, Ed. Bélair,
J.-O. Leduc, Dr Léopold Lamou-
reux, Jos. Malo, R.-P. Bélair, J.-A.
Lachapelle, Louis Dussault, J.-A.
Girard, C.-A. Goyette, Omer Gau-
thier, J.-H. Delpéteau, E. Côté, Dr
Handfield, Dr Hector Julien, Dr
Léon Provost, Hervé Ménard, Ovide
Gauthier, A. Lauzon, A.-D. Verdon,
Arthur Lauzon, Albert Belhumeur,
Antonio Despaties, F.-X. Moisan, E.
Blouin, A.-F. Huet, Z.-O. Limoges,
Ovide Cadieux, V. Lamoureux,
Charles Decelles, G. Racicot et plu-
sieurs autres.

Arrêts de tramways supprimés rue St-Denis

La Commission des tramways a
aboli hier les arrêts à mi-chemin,
sur les deux côtés de la rue Saint-
Denis, entre les rues Bellechasse et

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3993-4553 - Montréal

AVOCATS

Aldric Blain, L.L.B., M.A.L.
Jean Fauteux, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 L.A. 4469
84, rue Notre-Dame ouest - Montréal

Jacques Cartier, L.L.B. Tél. Lanc. 7513
Jean Victor Cartier, L.L.B.
J.-J. Barcelo, L.L.B.
J.-Eug. Rivard, L.L.B.

Cartier, Barcelo et Rivard
AVOCATS
Chambre 703a, Immeuble "Power"
91, rue Craig ouest - Montréal

MAURICE DUPRE, L.L.B., C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 212 et 213
QUEBEC

ST-GERMAIN GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 - 26, rue St-Jacques
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B.,
P. Panet-Raymond, L.L.B.

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier, Guy Vanier,
Tél. Havre 2841 97 Saint-Jacques

BANDAGISTE — ORTHOPÉDISTE

C. MARTIN
Assortiment complet de ceintures abdomi-
nales, bas élastiques, béquilles, bandages
herniaires, etc. Châles pour invalides à
vendre ou à louer. Spécialité: Appareils
orthopédiques, membres artificiels, corsets
pour gibbosité.
Dépt D 36 et 38 RUE CRAIG EST
Tél. RABOUR 3727
1-12-28

FIEVRE DES FOINS

Soulagement instantané
par la Poudre mentholée
NAZALINE
du Dr Chrétien-Zaugg

Bélanger. Désormais les trams n'ar-
rêteront qu'aux intersections des
rues Bellechasse, Beaubien et Saint-
Zotique. On estime que la rapidité
du service sera de beaucoup aug-
mentée. La Commission a aussi
l'intention de supprimer d'autres
arrêts sur le parcours du tramway
de divers circuits. C'est en gé-
néral tout un problème que de sup-
primer un arrêt même parfaitement
inutile. La chose donnait lieu à
des protestations et des récrimipa-
tions de la part des habitants de
ces arrêts suivant le principe que
chacun veut le bien général à con-
dition que ledit bien général ne le
dérange pas dans ses habitudes.

Avez-vous besoin de bons
livres?
Adressez-vous au Service de
bibliothèque du "Devoir", 336 rue
Notre-Dame est, Montréal. (Té-
lphone Main 7460.)

COMPTABLES

P.-A. GAGNON
Comptable agréé — Chartered Accountant
Chambre 308
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes Tél. Main 4917

LARUE & TRUDEL
Comptables agréés — Chartered Accountants
J. Art. Le Roy, C.A., Eugène Trudel, C.A.
J.-Wilfrid Boudet, C.A., Maurice Chartré, C.A.
Maurice Samson, C.A., Emile Beauvais, C.A.
David Robillard, C.A., Maurice Bonin, C.A.
LARUE, TRUDEL & PICHÉ
Syndics et Liquidateurs
QUEBEC MONTREAL

MORENCY FRERES, Limitée

346 Ste-Catherine E. — Tel. 2202
Encadrements de toutes sortes et dans tous
les styles.
Restauration de cadres et de tableaux.
Gravures, eaux-fortes, miroirs et matériel
d'artistes.

GRAVEURS

GATE
Tél. Main 2737 - 248, St-Jacques
MONTREAL
Tous métaux — Cartes de visites
gravées — Dessins et estimés sur
demande — Travail garanti — Ser-
vice extra rapide.

RELIEURS ET REGLEURS

Relieurs & Régisseurs
VILLEMAIRE & FRERES
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Edifice Chambre de Commerce
Harbour 3078-79 25, St-Jacques Est

MONUMENTS

Monuments publics, monuments de
cimetière, etc., prix sur demande.
Geo.-E. Tremblay
IBERVILLE, P.Q.
Boite Postale 323. 12-5-29

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que
soi" — disait Lafontaine

Notaire Main 1859
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques - Montréal

Professeur Tél. Uptown 4985
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie,
Art Dentaire
Cours classique, commercial,
jeux divers.
635 SHERBROOKE - OUEST

LE DESASTRE DE L'ITALIA



La Page Féminine

Mon carnet

1er juin 1928.

Remarqué dans les vitrines de certains grands magasins de riches étalages de manteaux d'été. Il y en a de strictement droits, avec le devant croisé à quatre boutons, d'autres sont très amples afin de pouvoir mieux se draper autour du corps, donnant ainsi prétexte à mille gestes élégants de la main mignonnement gantée.

Il y a des cols-châles, des cols-cra-vates, des cols de fourrure. Et, par une de ces inconspicues de la mode, certains modèles font revivre, pour les chaleurs de l'été, le col haut, drapé, que l'on noue en enserrant le cou.

Inconspicue ! inconspicue ! Mode, que de mignons crimes la femme commet en son nom ! Que de tourments elle endure aussi lorsqu'aux chaleurs les plus accablantes elle contraint son pauvre petit cou blanc à surer à grosses gouttes sous le long poil du renard blanc, jaune ou brun !

Mignon

Jeanne D'Arc à Vaucouleurs

L'année 1428 est celle où commence de se manifester au dehors la vocation de Jeanne d'Arc. A cette date, elle a seize ans, et ses voix se font entendre à elle depuis plusieurs années, exactement depuis l'été de 1425. Mais elle n'avait encore rien fait qui fût un commencement d'exécution et d'ailleurs les voix elles-mêmes ne l'avaient pas tout de suite pressée d'agir. Mais, en 1428, elles se font plus impérieuses, tandis que la situation du royaume de France, et particulièrement de la région meusienne, devient plus critique. Guillaume de Flavy a dû rendre Beaumont en Argonne au début de mai; Vaucouleurs est l'objet d'une menace de plus en plus grave, et parmi les anglais qui l'ont évacuée, il y a des gens qui ont été surpris de la poursuite de cette campagne nous trouvant en première place Cauchon de Beauvais; le duc de Bourgogne, quand on lui demande de mettre fin aux incursions anglaises, prétexte de la grande attaque, se dérobe. Flavy, Cauchon, Philippe (avec qui sera conclue la trêve qui paralysera l'action de Jeanne sur Paris), les ouvriers de la dernière heure apparaissent déjà mêlés au destin de Jeanne. Celle-ci, longtemps hésitante, est décidée désormais: obéissant aux sommations des saints et de l'archange Michel, elle se rend à Vaucouleurs pour y chercher les moyens d'agir, vers l'Ascension, qui cette année tombait le 13 mai. Son cousin germain, Durand Lassart, ou Laxart, qu'elle appelle son oncle, veut bien la conduire auprès de Robert de Baudricourt, qui tenait Vaucouleurs pour le roi de France; elle y perd sa peine. Bertrand de Pouligny, le futur écuyer de Jeanne, assistait à l'entrevue. Baudricourt comptait bien plus sur ses négociations avec Antoine de Vergy, représentant du Bedford; le duc de Bar servait d'intermédiaire. Du reste, comment croire que l'impuissant roi de Bourges serait jamais capable de secourir une place aussi lointaine? A la fin de juillet ou au début d'août, Vaucouleurs capitulait. Jeanne n'en fut pas déçue: le 23 juin, elle dit à un garçon de Domrémy, Michel Lebun, qu'elle entre Coussey et Vaucouleurs et y a une fille qui avant un an sera sacrée le jour de France. A la fin de l'année, l'église de Domrémy étant détruite, elle est obligée d'aller aux dévotions à la paroisse voisine de Greux. Cependant, Isabelle Romée se prépare à se rendre au Puy, pour le jubilé qui doit avoir lieu au printemps dans ce sanctuaire national, et Jeanne se dispose, vers le même temps, à retourner à Vau-

couleurs. Cette fois elle sera si persuasive que Baudricourt n'osera pas la renvoyer.

C'est le commencement des prodiges. (L'Almanach catholique français)

BON A SAVOIR

Servez-vous de petits ciseaux et d'une petite lime pour les ongles. Si un ongle pousse dans la chair sur le côté, en le taillant carrément du bout il se corrigera de lui-même.

Les gerçures aux mains sont souvent causées par la négligence de bien rincer le savon et de le bien assécher. On peut les faire disparaître en se servant d'un peu d'huile d'olive avant le coucher.

Un bon remède pour corriger l'humidité des mains, c'est de les frotter plusieurs fois par jour avec une préparation faite de quatre onces d'eau de Cologne et une demi-once de teinture de belladonne.

La vaseline nettoie et enlève toute trace de saleté sur les mains. Il suffit pour cela de s'en frotter les mains avec une petite quantité qui pénétrant dans les pores de la peau, lavez-les ensuite avec de l'eau chaude et du savon, les mains seront bien nettes et assouplies.

PENSEES

Tenez, par instants, je me sens tant d'orgueil d'être catholique que j'ai peur d'être obligé de m'en confesser.

Paul Lamache

La pudeur est on ne sait quelle peur attachée à notre sensibilité, qui fait que l'âme, comme la fleur qui est son image, se replie et se recule en elle-même, tant elle est délicate et tendre. A la moindre apparence de ce qui pourrait la blesser par des impressions trop vives ou des clartés prématurées.

Un livre est comme un ami qui vous parle tout bas et en quelque sorte à l'oreille, et qui, pour peu qu'il ait d'art, d'habileté et d'agrément, gagne d'autant mieux votre confiance qu'il s'insinue plus doucement et plus intimement dans votre âme.

Damiron

Les larmes arrivent quand la parole cesse; elles expriment l'ineffable.

Ernest Hello

PETITE MAMAN

Petite maman, vous voilà, pâle encore, mais souriante déjà, bien étendue, sous la légère couverture où vos mains s'allongent inactives. La garde autoritaire a fait sortir sur la pointe des pieds les présentes affectueuses, qui se sont retournées sur le seuil, pour envoyer un baiser; elle-même est sortie, appelée par un menu soin de lingerie, et vous êtes seule, petite maman.

Seule? Oh! non, car près de vous un souffle s'agite, ponctué par intervalle d'un petit hoquet à peine perceptible, mais qui révèle une vie naissante. Cette merveille s'est accomplie: le berceau s'est fleuri d'un être qui n'est plus vous et qui va devenir quelqu'un. Et vous pensez Non plus à l'heure à peine terminée où la grande angoisse s'est épanouie en une joie glorieuse, mais vous pensez, toute brave, que vous entrez dans une voie inconnue où les devoirs vont monter la côte, d'enchantement en enchantement. Ce que vous pensez, je veux le noter, vous me direz si c'était bien cela.

Vous l'avez mis au monde, cet enfant. C'est vous qui lui avez filtré les principes de la vie. L'air et la lumière, la chaleur et l'eau, la plante et la chair vous ont fourni les matériaux, mais c'est vous qui les avez répétés pour en faire son sang. Et — bien que vous sachiez que ce n'est pas de vous qu'il tient son âme — n'avez-vous pas essayé, de préparer à cette âme toute neuve les instruments qui lui permettraient de se révéler à elle-même, et de les lui transférer par une mystérieuse communication de votre être au sien, aussi bien que vous faisiez pour les aliments. Vous vouliez lui refuser la patience, la tendresse, la volonté, une émotion esthétique, un élan d'enthousiasme, une prière...

Petite maman, vous allez le porter encore et l'enfanter à nouveau. C'est votre chaleur qui l'enveloppera dans vos bras; votre lait achèvera de former son corps; il marchera pas vos pas, votre main lui approchera les objets nécessaires. Et cette petite intelligence qui se cherche, vous allez lui donner la clé d'or de ses impressions en lui apprenant le langage.

Il se déprend de vos genoux, il parle, il marche, mais c'est par vous qu'il pense. Vous l'introduisez maintenant dans un monde où tout lui est aussi nouveau que l'espace au poing du nouveau-né ou le lait aux lèvres du nourrisson. Savoir, comprendre, juger... que de merveilles allées s'étendent où, perchée sur lui, aplaisissant le terrain, écartant l'obstacle, vous lui apprenez à choisir le chemin et à cueillir les herbes salutaires!

Il grandit vite, trop vite! Il marche sans vous, il pense de lui-même, il a appris des choses que vous ne savez pas, il veut ce que vous ne voudriez pas; vous vous apercevez un jour que c'est un être indépendant, une femme, un homme... Pauvre mère, est-il encore votre enfant?

— Mon enfant, mon petit, c'est celui qui a besoin de moi, celui qui attend mon aide, qui appelle mon secours; celui qui tourne vers moi son regard interrogateur et qui cherche mon épaule pour appuyer son front s'il est las. C'est celui qui m'a procuré la joie unique de donner le meilleur de mon sang de jours et de mes nuits. Que ferai-je de moi, Seigneur, s'il n'en a plus besoin?

Consolerez-vous. Tant qu'il saura que vous gardez un cœur à ses joies, un baume à ses peines, un refuge à ses tristesses, vous serez encore sa mère. Vous serez la douce figure qui personnifie les souvenirs d'enfance, les traditions de famille, l'enseignement du devoir. Vous le porterez toujours, vous l'enfanterez encore.

Dans la solitude de la vieillesse recueillie et résignée, vous égrenez votre chapelet, dernier bijou, dont les messages d'amour s'envoieront, où qu'il soit, le rejoindre et l'entourer d'une protection bénie.

Petite maman, il y a loin d'ici là, n'y pensons pas. Vous trichez un peu avec les prescriptions de la Faculté, et vous vous soulevez doucement sur le coude, pour regarder dans le berceau votre inexplicable espoir.

DOMINIQUE.

(Mode pratique)

GAÏ ! FRICOTONS !

OMELETTE SOUFFLEE

4 oeufs, 2 jaunes d'oeufs, pincée de poivre, 6 cuillerées à soupe d'eau, 1-2 cuillerées à thé de sel, 1 cuillerée à soupe de beurre.

Battez les oeufs en neige, (bien durs), les jaunes aussi jusqu'à ce qu'ils deviennent épais et d'une belle couleur jaune. Ajoutez l'eau, le sel et le poivre aux jaunes, mélangez bien le tout ensemble, puis mettez les blancs avec les jaunes. Mettez le beurre dans une poêle et quand il est chaud, mettez le mélange, laissez à une chaleur modérée pendant une couple de minutes, puis mettez dans un fourneau chaud et laissez cuire. Otez du four, coupez l'omelette en travers et tournez-la dans un plat bien chaud et servez.

AVIS:—Il faut toujours qu'il y ait plus de jaunes que de blancs d'oeufs dans une omelette soufflée. Si vous observez cette règle, vous aurez toujours du succès et l'omelette sera légère et gonflée.

CROQUETTES AU POULET

2 cuillerées à soupe de beurre, 2 oeufs, 4 tasses de patates écrasées, 4 tasses de poulet, poivre et sel.

Mettez le beurre, les jaunes d'oeufs battus, poivre et sel au goût dans les patates écrasées. Mettez cela sur un feu et brassez jusqu'à ce que ça soit chaud. Coupez le poulet en petits morceaux, assaisonnez au goût. Mélangez le tout ensemble. Formez dans le creux de votre main des boulettes de forme ovale et faites frire dans le beurre pour que ça devienne jaune foncé. Servez chaud.

ARACHIDES CROQUANTES

2 tasses de sucre blanc, 1 tasse d'arachides.

Mettez le sucre dans une poêle sur un gros feu et brassez jusqu'à ce que tout soit fondu, puis versez ce liquide sur les arachides qui auront été placées dans un plat beurré.

POUR LES JEUNES

HISTOIRE DE SIX PETITS POUSSINS

Il était une fois six petits poussins orphelins. Leur maman, une jolie poule blanche qui faisait sa première couvée et n'avait jamais voulu les abandonner, était morte de l'excès de sa tendresse. Le jour même de leur éclosion, Dieu sait si la fermière avait pris de la peine pour sauver ces six petits malheureux! Ils les avait réchauffés de son haleine, mis dans un lit de plume en attendant de les mêler aux enfants d'une autre maman-poule. Mais cette dernière, au cœur de marâtre, se rendit compte, bien que la fermière eût opéré la nuit, de l'augmentation inattendue de sa famille. Elle reconnut les intrus, les pourchassa et ce fut juste si on l'empêcha de les massacrer!

La fermière dut donc continuer à prodiguer ses soins quasi maternels aux six orphelins, et bientôt ceux-ci la suivirent partout, jusque dans la cuisine de la ferme, cherchant à se cacher sous ses jupes que la fermière, heureusement pour eux, portait plus longues que les dames de la ville.

C'était amusant de les voir faire! Et Georgette, la petite fille de la fermière, volontaire comme le sont actuellement beaucoup de petites filles, prétendait que ces six poussins étaient plus heureux que tous les autres habitants de la basse-cour.

— Ils vont où ils veulent au moins, ceux-là, affirmait-elle avec la jouteuse de ses huit printemps; ils n'ont pas toujours derrière eux une poule qui les rappelle, les ennuie de ses gloussements hors de propos, et ils ne s'en portent pas plus mal!

— Oui, oui, répondait la mère, ça durera si ça peut! Le certain, c'est que je me mange les sangs pour ces bestioles! Et toi, tu n'es qu'une sottise de parler comme tu le fais! Voyez-vous pas cette grande personne qui prétendrait presque qu'on pourrait se passer des parents!

Mais Georgette gardait son idée, et quand sa mère la grondait — ce qui arrivait souvent, car elle était

peu sage — elle envoyait les petits poussins libres de toute entrave.

En attendant, ces derniers grandissaient, prenaient, chaque jour, plus d'audace et plus de liberté. Un beau matin, malgré des appels réitérés, l'un d'eux fut égaré par la charrette sortant de la grange.

Quelques jours après, un de ses frères, qui s'était aventuré un peu loin, fut happé par un chien de chasse — «ils y passeront tous, tous», gémissait la fermière. Et comme Georgette protestait, sa mère ajouta:

«Crois-tu que ça serait arrivé s'ils avaient leur maman? Nenni, s'ils l'avaient! La poule les aurait dressés à l'obéissance avec de bons coups de bec!» Georgette n'insistait pas, mais songea tout de même qu'il vaut mieux gambader sans crainte des bourrades.

Un peu de temps se passa, puis deux autres poussins se noyèrent dans la mare, et le lendemain de ce jour, doublement néfaste, un autre mourut, étouffé sous le foin où il s'était blotti. Il n'en restait plus qu'un!

Georgette commençait à croire que ce n'était pas toujours rose d'agir à sa guise, mais comme elle était entêtée, elle voulut avoir raison quand même et entreprit de veiller sur le dernier. Bientôt, d'ailleurs, il aurait bec et ongles et se défendrait seul!

Et la fermière, qui ne se doutait pas de ce que pensait sa petite fille, se félicitait de la voir prendre sa tâche à cœur et disait déjà: «Nous en sauverons au moins un!»

Hélas! le poussin, trop choyé, qui devait être la preuve du bienfait de l'émancipation hâtive, traversa d'une indigestion, au grand désespoir de celle qui voulait à tout prix le garder.

Et maintenant, quand la fermière raconte l'histoire des six petits poussins sans mère et ajoute: «C'est un malheur, dans un cas pareil, quand il n'y a pas de poule pour s'en occuper», Georgette ne souffle mot.

Elle baisse la tête et je ne jure pas que la fin tragique des six petits malheureux ne l'ait pas consolée, maintes fois, de recevoir une «bonne» correction.

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chèque.

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du «Devoir».

CHEZ EATON

Une des nombreuses Economies de Samedi

Manteaux pour Grandes Fillettes

Tailles pour 13 à 19 ans — Prix réduits du tiers samedi, à

22.50 à 29.50

LA fillette qui termine ses études et celle qui a commencé à travailler dans un bureau tiennent à l'élégance de leur toilette tout comme leurs sœurs plus âgées. Les plus difficiles trouveront quelque chose à leur goût dans ce beau groupe de manteaux offerts à ce généreux rabais samedi. Manteaux de velours — et le velours est si élégant cette année — manteaux de tweed, manteaux de croise, de Kashmir ou de drap de Sedan, rivalisent d'élégance avec leurs garnitures contrastantes aux revers, leurs capes simples ou doubles, leurs cols garnis ou non de fourrure, leurs ceintures piquées, etc. N'est-ce pas suffisant pour vous faire rendre de bonne heure à notre rayon, samedi?

RUE SAINTE-
TROISIEME ETAGE
CATHERINE

ECONOMIES

DE
JUN

CHERCHER

LE SIGNE DE

LA ROSE ET ECONOMISEZ

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Heure de garde

à la Sainte Vierge

Demain, premier samedi du mois, aura lieu de 8h. du matin à 6h. du soir, l'heure de garde à la Sainte Vierge, chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Sainte-Catherine.

L'heure de garde aura lieu tous les premiers samedis du mois durant les vacances d'été.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour vendredi 1er juin, à la chapelle de la Réforme, rue DeMontigny, pour 8 heures.

Feu la R.S. Marie-Albinus

Nous avons le regret d'apprendre la mort de la révérende Soeur Marie-Albinus, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, survenue hier soir. Née Georgianna Primeau, elle était la sœur de M. le chanoine Albin Primeau, vicaire forain, curé de Rigaud, à qui le Devoir offre ses condoléances.

Le service sera célébré samedi prochain en la chapelle de la maison-mère, 1410 boulevard Mont-Royal, Outremont, à 9 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Au couvent de

L'Épiphanie

Au couvent des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de l'Épiphanie, le 9 juin prochain, les élèves interpréteront le drame acadien *Le pardon d'une race*.

La scène se passe à Grand-Pré, en septembre 1755, lors de la dispersion des Acadiens.

Lever du rideau à 8 heures, (heure solaire).

Erratum

Il s'est glissé dans la Lettre de Fadette de mardi dernier une erreur typographique que nous tenons à rectifier. Alors qu'on aurait dû lire: «L'on est plus sûrement un grand homme quand on a une grande âme que lorsqu'on est comblé d'honneurs»... une ligne passée a fait lire ceci: «L'on est plus sûrement un grand homme quand on est comblé d'honneurs avec une grosse fortune».

Au profit des

missions du Keewatin

Mardi soir, la salle de l'école Saint-Pierre se remplissait d'amis dévoués aux missions du Keewatin. Il s'agissait du tirage d'une peau de renard argenté croisé au profit du Vicariat apostolique de Monseigneur Charlebois.

Sa Grandeur présidait. Un très beau programme musical et dramatique fut exécuté par les Enfants de Marie de la paroisse Saint-Pierre. Les applaudissements n'ont pas manqué. Comme finale eut lieu le tirage en présence de tout l'auditoire. L'heureuse gagnante fut Mme Aimé Pepin, dont le coupon portait le numéro 11032, et demeurant à 2052 rue Champlain, Montréal.

Sa Grandeur exprima sa satisfaction du beau résultat obtenu. Elle témoigna en plus sa vive reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès, soit de leurs deniers, soit de leur travail. Quelques détails donnés par Sa Grandeur sur ses missions indiennes intéressèrent grandement l'assistance.

L'Amicale des anciens du collège de Grand'mère

Grand'Mère, 1er (D.N.C.) — La première réunion annuelle, depuis sa fondation, de l'Amicale des anciens élèves du Collège de Grand'Mère aura lieu dimanche prochain.

La journée débutera par une communion générale, à l'église Saint-Paul, à sept heures, de tous les anciens.

A 9 heures, réunion au collège, et à 9 h. 45, messe solennelle à l'église Saint-Paul et sermon de circonstance par un ancien. A midi, banquet dans la salle de réception du collège et discours de circonstance, ce banquet sera présidé par le président de l'Amicale, M. J. Alphida Gré, président de la Commission scolaire de Grand'Mère; dans l'après-midi, il y aura programme de jeux sur le terrain mis à la disposition des organisateurs par la L.A.A.A. La fanfare du collège, sous la direction du Frère Bertrand, fournira le programme musical de la journée. Il y aura soirée gratuite dans la grande salle du collège et un beau programme de chant, musique, déclamations, etc., sera exécuté par des anciens.

Feuilleton du «Devoir»

La Fleur de Kilmore-Castle

par la Baronne de Bouard

22

(Suite)

A peine la porte entrouverte, une exclamation joyeuse retentit. Florence s'était arrêtée sur le seuil toute saïe.

En face d'elle, sur son petit lit, s'élevaient la robe transparente, le corsage aux plus fins, le voile de tulle et la couronne de roses des jeunes vierges.

L'enfant se retourna... elle avait deviné Olivier, et courait à lui.

— Oh! toi!... toi!... toujours de toi, oncle Noll, me viennent mes joies.

Et, dans le tremblement de sa voix, on sentait une infinie gratitude.

— Ma chère petite Flor, dit Oli-

vier, je te voudrais tout à fait heureuse, en ce beau jour qui s'apprête pour toi...

Cependant sur son visage expressif, un nuage fugitif passa.

Lord Ruthwen prit sa petite main et la serra doucement.

— Il te reste un regret, n'est-ce pas? Tu songes qu'après-demain, quand tes petites compagnes auront leur mère agenouillée près d'elles à la Table Sainte, toi tu y seras seule...

J'ai voulu que ce regret s'effaçât de ton cœur... J'ai appelé deux vieilles amies, bien chères.

Un cri lui échappa, deux femmes accouraient, les bras tendus, les yeux pleins de larmes.

L'émotion très douce de Mme

Guéthary succéda aux fougues embrassements de la Grande Made-moiselle.

Flor croyait rêver et n'osait remuer ou parler, de peur de rompre le charme en s'éveillant.

— Comment! se récria Mlle Sophie, Tu n'es pas contente de nous voir?

— Oh si!... je suis contente!... Elle osait enfin les regarder, courir de l'une à l'autre en les embrassant tour à tour.

— Vous ici! est-ce possible... Ah! je suis sûre que c'est encore l'oncle Noll...

— Parbleu! qui veux-tu que ce soit? Il a écrit à Angélique qu'il nous priait de faire faire la toilette de première communion et l'apporter nous-mêmes. La trouves-tu jolie? Elle a été cousue chez nous par Angélique, et par ton amie Mélanie, Julie l'a repassée et moi je me suis occupée des doublures...

Tout occupée des doublures... Te voilà métamorphosée en fontaine... Pour couper court à l'émotion de l'enfant et à celle qui la gagnait elle-même, Mlle d'Izou jura qu'elle apportait à Florence: un très beau chapelet, qui venait de Jérusalem et avait touché au saint Sépulchre...

Le souvenir de Mme Guéthary était

plus modeste, mais le petit livre qu'elle donna à Florence ne tirait pas son prix de l'élégance de la reliure.

C'était l'immortelle «Imitation de Jésus-Christ».

Flor semblait comblée pourtant Noll tenait encore un écriin qu'il lui tendit d'une main un peu tremblante.

Il contenait un missel en maroquin blanc dont les enluminures, œuvre de Noll Ruthwen lui-même, étaient dignes du patient pinceau d'un bénédictin.

Au frontispice du livre, un bel ange aux ailes éployées, élevait entre ses mains un ciboire d'or dans une gloire de rayons; et cet ange avait la figure, la douce figure idéalisée de Flora Dally, la belle morte d'Arcachon.

L'enfant, impuissante à parler, dévorait des yeux la miniature; puis, saisissant la main d'Olivier, elle la porta à ses lèvres dans la ferveur de sa reconnaissance.

Tout en affectant de se désintéresser de la fête religieuse qui s'apprêtait pour sa petite-fille, lady Augusta ne crut pas pouvoir se dispenser de lui offrir un cadeau.

Elle ne put se défendre d'une involontaire émotion lorsque, la veille

de la première communion, Flor s'agenouilla devant elle, lui demandant, avec le pardon de ses fautes enfantines, sa bénédiction.

Elle ne trouva aucune parole à prononcer; mais ses belles mains, presque malgré elle, s'étendirent sur le front corré de l'enfant qu'elle embrassa avec plus de tendresse qu'elle ne l'eût encore fait.

— Grand'mère, dit alors Florence, dont la voix trahissait le courageux effort, en écrivant à Gérard, auez-vous la bonté de lui dire que je n'ai plus de rancune contre lui et que... j'espère qu'il aura oublié mes vivacités?

Cette démarche inattendue acheva d'attendrir la comtesse de Kilmore.

— Je lui dirai certainement, darling, assura-t-elle. Vous êtes une chère et bonne petite fille. Puisque c'est un jour d'allégresse pour vous demain, j'ai pensé à le marquer d'un souvenir...

Et une élégante bourse, en mailles d'or, généreusement remplie, fut glissée entre les doigts de la fillette toute confuse.

En se retrouvant, seule près d'Olivier et de ses deux vieilles amies, à eux aussi, elle demanda pardon

de la peine que, parfois, elle avait pu leur causer.

La bonne Angélique et la Grande Made-moiselle l'assurèrent, d'un même élan, que jamais elle ne leur avait donné que des satisfactions.

— Et moi, s'écria Noll, bouleversé, si je trouve, aujourd'hui, quel que douceur à la triste vie dont j'étais las, c'est grâce à toi, petite Flor! — Ecoute, ajouta-t-il plus bas, je pressens la vérité... Je la cherche... et le jour où je la connaîtrai, c'est aussi à toi que je le devrai. Je n'ai pas à te pardonner, mais à te bénir, enfant, de toute mon âme.

VIII

Florence, tout habillée pour sortir, attend, en causant avec Noll, que sa grand'mère descende de ses appartements.

Ce n'est plus la «petite Flor», mais presque une jeune fille maintenant. Elle aura bientôt seize ans. Elle est grande, svelte, et devient remarquablement belle.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et le jeudi correspondant de l'an dernier:

	1928	1927
Oufs, caisses	2,631	1,812
Beurre, boîtes	1,525	2,939
Fromage, meules	2,416	5,152

LES PRIX DU GROS

LE MARCHE DE LA FARINE
Le marché est sans changement. Il y avait hier une meilleure demande de la part des importateurs anglais.

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:	\$8.20
Première patente	\$7.60
Deuxième patente	\$7.40
Farine à boulanger	\$7.20
Farine à pâtisserie	\$7.20
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	\$4.21
Farine d'avoine roulée, 80 lbs	\$3.80

* ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché est sans changement; les prix demeurent fermes, et la demande peu pressante.

Gru blanc, tonne	\$47.25
Gru rouge, tonne	\$41.25
Sou, tonne	\$39.25

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre continue d'être ferme et il y a une meilleure demande sur le marché local.

Le marché du fromage est peu actif.

Prix de gros de la maison L. Lalonde & Co.

Beurre:

De crémerie, en blocs 36s. |

De crémerie, à la livre 37s. |

De crémerie, en détail 38s. |

Quebec, doux, meule, 20 lbs. 19s. |

Quebec, doux, au morceau 20s. |

Canada, fort, meule de 80 lbs. 25s. |

Canada, fort, au morceau 26s. |

Kraft, boîte de 5 lbs. 35s. |

Kraft, boîte de 1 lb. 35s. |

Uda 37s. |

OEUFS

Le marché est sans changement et il y a une bonne demande.

Prix fournis par la maison Z. L. Lalonde & Co.

Oufs frais:

Chateaucelle 40s. |

Extras 38s. |

Premiers 34s. |

Seconds 30s. |

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la maison A. Lalonde

Le marché est plus ferme ce matin. Les patates blanches du bas du fleuve, en sacs de 50 lbs, sont à \$1.00, en sacs de 100 lbs, à \$1.15. Les Montagnes Vertes sont à \$1.00, en sacs de 50 lbs, à \$1.15, en sacs de 100 lbs, à \$1.30.

FRUITS

Prix fournis par la maison H. C. Mallette.

Oranges, 30 à 35 cts la boîte

Oranges Red Ball, 30 cts la boîte

Citrons Red Ball, 30 cts la boîte

Citrons Mexico, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

Pommes, 30 cts la boîte

LE MAIRE DE MONTRÉAL AU MARCHÉ MAISONNEUVE

M. Houde parle à l'assemblée de M. William Tremblay, l'échevin "chatouilleux" — L'incident des serrures — Et la *Montreal Water and Power*? — "Il n'y a qu'un maire de Montréal et c'est Camillien Houde" — La foule s'amuse

M. Camillien Houde, maire de Montréal, a servi une attrapade à M. Léon Trépanier, leader du conseil hier soir et il a râlité les échevins qui l'ont censuré lors de leur dernière réunion, avec un sarcasme et une ironie qui ont fait la foule se convulser de rire pendant plus d'une heure.

M. Houde avait promis d'être présent à l'assemblée que tenait M. William Tremblay, député de Maisonneuve, pour rendre compte de son mandat à ses électeurs et la salle était remplie lorsqu'il arriva au marché de Maisonneuve, vers 10 h. 30, accompagné de Mme Houde. L'auditoire lui fit une longue ovation, mais il était sûrement loin de s'attendre au menu que lui servit ensuite le maire de Montréal. Il était près de minuit lorsque M. Houde commença à parler, mais personne, même les femmes qui étaient présentes en grand nombre pour écouter M. Tremblay et Mlle Idola Saint-Jean, ne quitta son siège avant d'avoir entendu les dernières syllabes du discours du maire.

M. Tremblay fut qualifié d'échevin "chatouilleux", par le maire qui lui fit, comme disent nos gens, "un pédigree" soigné, et l'avertit "qu'il n'y a qu'un maire à Montréal jusqu'à un nouvel ordre et que c'est Camillien Houde".

Quant au conseil de ville, il faudra, dit le maire, pointer les votes lors du scrutin qui sera pris au sujet de la transaction de la *Montreal Water and Power* et on découvrira sûrement les mêmes noms que lors du vote de censure à son égard.

MM. Desroches, Mercure et Gustave Franco ont aussi passé sous les fourches caudines au grand amusement de la foule.

Avant le discours de M. Houde, MM. Tremblay et Blain parlèrent de la dernière session et Mlle Idola Saint-Jean et Mme McIntyre du suffrage des femmes dans le Québec.

M. le maire Houde

S'avancant jusqu'à l'extrême bord de l'estrade, M. Houde enfonça tout net ses mains dans ses goussets, gonfla sa large poitrine et déclara avec un sourire sarcastique: "Messdames et messieurs, faites attention, vous avez devant vous la pire de tous les criminels". (Cet acte de déclaration est accueilli par un formidable éclat de rire.) "Le seul maire de Montréal qui ait été censuré par le conseil de ville".

"Donnez-y", lance quelqu'un. "Je n'ai pas besoin d'être sifflé, j'ai besoin d'être retenu", rétorque le maire, qui poursuit: "Le seul maire, censure par un conseil qu'il n'avait pas attaqué".

"Pourtant, d'autres échevins avant moi s'étaient fait remarquer pour leur franc parler; je citerai l'échevin Mercure qui, me dit-on, était dans cette salle tantôt. Il avait dit, il n'y a pas bien longtemps, que l'affaire de la *Montreal Water and Power* est le pire "hold-up" jamais perpétré contre le trésor de la ville de Montréal." M. Houde ne peut continuer, la foule applaudit à tout rompre.

"Qu'est-ce qu'un "hold-up"? demande le maire en se courbant dans le vide au bord de l'estrade. "Par qui un "hold-up" est-il perpétré? Un hold-up est perpétré par un voleur, un bandit, qui met un revolver sous le nez d'un citoyen pour le piller. L'échevin Mercure a dit de la transaction de la *Montreal Water and Power* qu'elle était le pire "hold-up" jamais perpétré contre le trésor municipal. A-t-il été censuré? Et l'échevin Trépanier, le "chatouilleux" leader du conseil... (de nouveau, la salle retentit des applaudissements et des rires de l'auditoire) ... c'est-il levé pour censurer l'échevin Mercure?"

"J'ai dit l'autre jour que le comité exécutif avait siégé à huis clos, le président du comité a confirmé cela. Pourtant, le conseil que je n'avais pas attaqué me censure."

"C'est ça, donnez-y", lance quelqu'un et tout le monde rit. Chez les femmes, qui forment les premières rangées, on rit aux larmes.

"Je crois que si vous pointiez les votes des échevins qui m'ont censuré, vous retrouveriez les mêmes noms la semaine prochaine en faveur de la *Montreal Water and Power*". On applaudit encore.

"J'ai déclaré, reprend M. Houde, en enfonçant encore plus profondément ses mains dans ses goussets et en se haussant de toute sa taille au-dessus de la foule, que les serrures de mon bureau, à l'hôtel de ville, avaient été changées... Peut-être, dit le maire, comme en aparté, en jetant un regard circulaire sur l'assemblée, peut-être que je m'expose à un autre vote de censure, mais il y a de ces échevins qui aiment tellement les bébêtes que je vais leur laisser celle-là!"

La salle rit de nouveau et M. Houde attend que l'accès d'hilarité soit passé pour dire: "Eh bien! c'était vrai. On me dit que c'est la coutume de changer les serrures et que l'on a fait ça pour me protéger contre certains employés de l'hôtel de ville qui pouvaient avoir des clefs..."

La foule rit et le maire reprend avec un ton de sarcasme intraduisible: "Seulement, je ne sais pas si mes clefs actuelles sont en meilleures mains qu'elles étaient auparavant..."

Le maire ne peut continuer, car la foule, saisie d'hilarité, ne cherche plus à contrôler ses rires.

"Pourtant, reprend enfin le maire quand la foule semble un peu plus calme, si j'avais à choisir entre l'alternative de savoir que mes clefs sont entre les mains de M. Martin ou entre celles de M. Tremblay, j'aimerais mieux les avoir entre les mains de M. Martin!"

Les rires reprennent comme de plus belle au milieu des applaudissements.

COINCIDENCE ÉTRANGE

"Et pourtant, coïncidence étrange, poursuit le maire sur un ton mystérieux, le corps penché au-dessus de la foule comme pour lui parler à l'oreille, la journée même où l'on change mes clefs parce que c'est la coutume, durant la nuit, oui, durant la nuit, parce que la nuit, tous les chats sont gris... (la foule se convulsa sous les rires et le maire attend que la vague soit passée pour continuer): "Coincidence étrange, extraordinaire, étrange, le lendemain du jour où l'on change mes clefs durant la nuit, je trouve mon tiroir de pupitre ouvert en arrivant au bureau le lendemain matin... et l'échevin Trépanier, le chatouilleux, dit qu'il ne comprend pas comment le maire puisse se plaindre car le président du Canadian National et le président de la Banque de Montréal ne ferment jamais leurs tiroirs à clefs quand ils quittent leurs bureaux le soir."

M. Houde se frappe le front comme s'il venait de faire une découverte. "Mais, ces messieurs n'ont peut-être pas le même entourage que l'ai à l'hôtel de ville?" et il ajoute: "Ces messieurs choisissent leur personnel, je n'ai pu choisir le mien."

Cette boutade rend la foule folle de joie et durant plusieurs secondes, on n'entend que des rires convulsifs, entrecoupés d'exclamations et d'applaudissements.

Le docteur, le maire reprend: "Mais, dit-il sur un ton intraduisible, comment se fait-il que l'échevin Trépanier fut au moment précis où ils quittaient leurs bureaux avec le président du C.N.R., le président du C.N.R. et le président de la Banque de Montréal? ... comment se fait-il qu'il fut là au moment où ils portaient sans fermer leurs bureaux à clefs? Était-il pour tenir leur paletot? Obséquieux, comme il l'a toujours été, cela ne me surprendrait pas de sa part!"

De nouveau, la salle crève de rire.

Obséquieux? reprend le maire sur un ton interrogatif en s'adressant à deux ou trois journalistes assis à ses pieds, il n'y a pas de li-belle là-dedans? M. Houde, avant de continuer, jette un regard circulaire autour de lui et aperçoit deux autres journalistes assis dans un coin à l'extrémité de l'estrade. "Ha! dit-il, je constate que la presse est bien représentée." "Vous savez, dit-il en s'adressant à la foule, je leur ai dit au banquet Bray que je serais bon garçon, mais c'était pour ce soir-là, je n'ai rien promis pour le lendemain... et maintenant, je vais vous parler de la *Montreal Water and Power*..."

"C'est ça, lance-t-on dans la salle, allez-y!"

LA MONTREAL WATER

M. Houde refait l'histoire de la transaction, il montre comment on a payé \$14,000,000 pour une compagnie qui avait été payée \$5,000,000 de moins la veille, et on prétend qu'on est arrivé en retard.

"C'est curieux, dit le maire, on ne s'est trompé que d'une journée et cette journée de retard nous coûte \$5,000,000 et, chose encore plus curieuse, ces \$5,000,000 vont au sénateur Webster et le sénateur Webster à un ami, devinez qui?"

"Perron", crie quelqu'un, et la foule éclate en rires et en applaudissements.

"Vous l'avez, mon ami, dit le maire avec satisfaction, oui, c'est M. Léonide Perron, M. Perron, avocat-conseil de son ami Webster..."

"Oh! si je pouvais donc parler, siffler le maire entre ses dents..."

La foule, de nouveau, ne se content plus et durant de longs moments les rires et les exclamations fusent.

M. Trépanier, le chatouilleux, dit que les ouvriers ne comprennent pas cette affaire de la *Montreal Water*, je m'offre à aller la discuter avec lui devant vous et je suis bien sûr qu'après vous penserez la même chose que moi, la chose que M. Mercure pensait l'an dernier."

Sarcastique au suprême, M. Houde parle de l'expertise. Nous n'avions pas ici d'hommes capables de la faire, parce que ça n'aurait pas coûté assez cher, il a fallu aller les chercher dans l'Ontario.

"J'ai jamais pu savoir combien ces experts ont été payés, dit M. Houde, mais je suis en train de payer de la sorte et, il ajoute, avec un air mystérieux "si je découvrais qu'ils ont gagné bien cher!"

Le maire parle ensuite de M. Vanier.

UNE AUTRE CENSURE

"Il y a eu une autre censure contre moi, une autre, poursuit le maire, c'est M. Gustave Franco du *Monde Ouvrier*. Ce monsieur trouve que je suis indigne du poste de premier magistrat de la ville, parce que je ne suis pas en faveur de la transaction de la *Montreal Water*, je suppose; il ajoute que je n'ai pas les qualités voulues, que je manque de jugement (le ton de M. Houde est impayable) que je n'ai pas l'aplomb suffisant, que je suis un impulsif, un spontané — vous savez, dit le maire, quand je pense que je suis en train de me faire voler, je suis toujours spontané!"

La foule rit et rit aux larmes.

Ce M. Franco a permis à M. Trépanier de lire son article au conseil... M. Houde hésite, puis: "Je vous en dirais plus long sur M. Franco, mais si je disais tout ce que je pense..."

Messdames et Messieurs, reprend M. Houde, lorsque les rires soulevés par cette boutade le lui permettent, l'espère que vous allez protester contre ce que M. Trépanier a dit au sujet de la *Montreal Water* et à votre après mes déclarations faites au banquet Mathieu."

Il n'a pas le temps de continuer, la foule, debout, érie à soulever le toit: Honte à l'hôtel!

"Qui, reprend M. Houde, M. Trépanier, le chatouilleux, prétend que les ouvriers ne comprennent pas toujours, mais il oublie qu'ils ont l'intuition et que lorsqu'ils sentent qu'on les trompe, ils jettent celui qui les trompe dehors!"

La foule applaudit de plus belle.

IL N'Y A QU'UN MAIRE

"M. Trépanier m'a reproché d'avoir augmenté le budget du maire, mais il a oublié de vous dire qu'il a fait augmenter le sien par la Législature de Québec à la dernière session. Depuis, il s'est fait faire un bureau à l'hôtel de ville, mais passons... je l'avertis une fois pour toutes qu'il n'y a qu'un maire de Montréal jusqu'à un nouvel ordre et que ce maire, c'est Camillien Houde, et si veut jouer au maire de... prenez-le comme vous voudrez, je n'en aurai pas peur, je n'ai pas peur du leader du conseil, j'en aurais pas raison d'en avoir peur. Je suis du peuple et c'est le peuple qui m'a fait ce que je suis. Les échevins m'ont censuré au nombre de 22 mais j'ai eu 22,000 voix de majorité, soit 1,000 par échevin qui m'ont censuré. On aura beau me censurer, dire comme M. Desroches, le président du comité, que je puisse mes discours au fond d'un verre, le peuple me jugera, je me présenterai devant lui pour lui expliquer la situation, car je suis issu du peuple et je ne craindrai pas de revenir devant le peuple. Ma popularité est mieux étayée que celle de l'échevin chatouilleux, elle est étayée sur le peuple. D'ailleurs, la popularité de l'échevin chatouilleux est à la baisse. Il fait déjà des sauts de crapaud quand je ne le touche pas, attendez que je le touche..."

CE VOYAGE EN EUROPE

Ironique, M. Houde rappelle le voyage en Europe de M. Trépanier. "Ce savant chatouilleux", pour aller se mettre au courant des choses municipales. Il a fait un voyage qu'il n'a pas aimé, car, durant son absence, M. Brodeur est mort et les échevins ne l'ont pas attendu avant de choisir un nouveau président. Personne ne s'est levé pour dire: "Attendez que M. Trépanier soit de retour avant d'élire le président du comité."

"L'égotisme de M. Trépanier, l'a mal servi et il servira mal, ajoute le maire. Je lui prédis, bien que je ne sois pas prophète, des choses très désagréables pour l'avenir."

"M. Trépanier me reproche d'aller aux banquets, je vais aux banquets parce que je considère que c'est mon devoir de le faire et, entre deux banquets, je vais partout où il y a du peuple qui m'a aidé, dans les institutions, etc. Mais pourquoi vous dire tout cela? Je reviens du banquet Holland et quand un homme comme celui-ci ou comme Mathieu ou comme Bray m'invitera à un banquet, j'irai, au risque de faire baver l'échevin chatouilleux."

M. Houde termine en parlant du suffrage féminin et il se dit bien disposé. "S'il n'en tient qu'à moi, dit-il, les femmes de Montréal voteront. En tous cas, qu'elles s'entendent avec ma femme, quand elle sera convaincue..."

M. WILLIAM TREMBLAY

Après avoir remercié ses électeurs d'être venus aussi nombreux, le député de Maisonneuve rappelle qu'il a été élu libre de toute attache et qu'il est resté à Québec. Il a ce pendant coopéré avec les membres de l'opposition et il les remercie de l'appui qu'ils lui ont donné. "Le seul chef qu'il se reconnaît, c'est le peuple, mais il aurait été fâché qu'il ne s'était pas uni aux oppositionalistes qui lui semblaient sincères."

M. Tremblay montre ensuite comment il a combattu au cours de la dernière session pour obtenir une pension aux veuves et aux orphelins, des allocations familiales et une pension aux vieillards. Il traite ensuite longuement de la loi des accidents du travail et du peu de succès de ceux qui l'ont rédigée. Il touche ensuite à la question du suffrage féminin et il croit que les femmes de Québec devraient pouvoir voter au même titre que les hommes.

M. Aldéric Blain, député de Dorion, fait aussi une revue de la session et Mlle Saint-Jean parle du suffrage féminin.

G. L.

M. l'abbé Arès

Saint-Hyacinthe, 1er. (D.N.C.) — M. l'abbé Charles-Emile Arès, de Prince-Albert, Sask., procureur de l'évêché de Prince-Albert, est actuellement dans notre région, de retour d'un pèlerinage à Rome et en Terre-Sainte, où il a accompagné, à titre de secrétaire, Sa Grandeur Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon. M. l'abbé Arès est en visite à Saint-Césaire, chez ses parents, M. et Mme Emile Arès, ainsi qu'à Saint-Hyacinthe, où il compte de nombreux amis. Au cours de son voyage, M. Arès a visité la France, la Belgique, l'Espagne, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, Rhodes, Chypre, l'Asie mineure, la Turquie et la Grèce.

Une envolée de 22.000 milles

Londres, 1er (S.P.A.) — Sir Allan Cobham, lady Cobham et le pilote Worrall sont arrivés hier après-midi, à 5h. 20, de leur envolée de 22.000 milles au-dessus de l'Afrique et des Indes. L'aéroplane venait de Bordeaux lorsqu'il a atterri à l'aérodrome de Plymouth.

On considère cette randonnée comme l'une des plus utiles au point de vue expérimental.

On fête l'échevin Holland

M. l'échevin T.-J. Holland a été fêté hier soir au *Laurier Ward Hebrew Political Club*. M. J. Aranoft, président, dix-huit discours ont été prononcés tant en français, qu'en anglais et en hébreu.

On remarqua à la table d'honneur MM. le maire Houde, les échevins T.-J. Holland, Ernest Poulin, Napoléon Turcotte, Allan Bray, l'inspecteur Kavanagh et autres.

L'Italia

A la recherche de l'"Italia"

LE GOUVERNEMENT ITALIEN EXPLORERA LES RÉGIONS ARCTIQUES POUR RETRACER LE DIRIGEABLE PERDU DEPUIS PLUSIEURS JOURS

Rome, 1er. (S.P.A.) — Ayant saisi toutes les difficultés qu'il faudra surmonter dans la recherche du général Nobile, de ses compagnons et du dirigeable *Italia* disparus à la suite d'une expédition au pôle nord, le gouvernement italien a entrepris de faire des explorations systématiques des endroits où il est possible que le dirigeable ait atterri.

On a considéré soigneusement tous les éléments de temps, de lieux et de circonstances qui ont pu interrompre l'envolée de l'*Italia*. Tous les experts aériens et marins ont eu une conférence hier avec un représentant du ministère des affaires étrangères dans le but de décider des meilleures méthodes qui coordonneront tous les efforts pour amener le meilleur résultat possible.

Le commandant du *Citta di Milano* sera le pivot principal de cette machine et c'est lui qui recueillera toutes les constatations pour avis et ensuite et diriger les recherches vers les endroits où il y aura plus de chance d'atteindre le but désiré.

Le *Citta di Milano* continuera ses explorations dans la zone comprise entre la baie de Liefde, près de l'île Amsterdam, et le détroit Hinlopen, sur la côte nord du Spitzberg, à pas plus de 100 milles de la baie King et à pas moins de 50.

Dans une déclaration semi-officielle émise hier, l'agence de nouvelles Stefani dit que les recherches seront faites de trois points différents. Du *Citta di Milano*, du *Hobby*, et du *Braganza*, ces deux navires ayant été frétés par le gouvernement italien, des expéditions seront descendues sur la terre pour y faire des explorations.

Le travail de secours proprement dit ne commencera cependant pas avant que les aéroplanes ou les paravols expéditionnaires aient signalé le dirigeable. Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'expédition du général Nobile avait été soigneusement préparée et qu'il ne manquait rien de ce qui aurait pu être utile aux aéronautes au cas où ils auraient été forcés d'atterrir. Si le dirigeable s'est posé sur les glaces sans subir d'avaries trop graves, son équipage pourra s'installer et vivre longtemps sans misère. Les expéditions qui s'organisent pour aller au secours du navire aérien comptent sur cette circonstance pour retrouver les explorateurs du nord et les ramener dans leur pays.

ALPINISTES A LA RESCOURS

Baie King, Spitzberg, 1er (S.P.A.) — Quatre chasseurs alpins guidés par Paul Kremer, un chasseur, sont partis d'ici hier, à pied, pour retracer l'*Italia*. Ils voyageront vers le nord-est, allant d'une habitation d'hiver à une autre, afin de trouver quelque indication du passage de l'*Italia*.

On a abandonné le projet d'envoyer un groupe de chasseurs alpins, chaussés de skis, dans la direction de Wjide Fjord ou de Wood Bay. On craint que quelques-uns de ces chasseurs ne soient engloutis dans les crevasses profondes, le long de la route.

Le vote des femmes au Brésil

Rio de Janeiro, 1er. (S.P.A.) — Le mouvement féministe brésilien a subi un grave échec en ce qui concerne le suffrage, quand le Sénat a voté par 25 voix contre 7 de ne pas compter les votes donnés dans l'élection d'un sénateur de Rio Grande del Norte. Cet Etat est le seul au Brésil où le suffrage féminin a été légalisé. La décision du Sénat décrie que les femmes ne sauraient voter dans les élections nationales.

A l'église du Sacré-Coeur

C'est avec autant de solennité que par le passé que le mois du Sacré-Coeur s'ouvrira à l'église du Sacré-Coeur, rue Ontario est, ce soir. La cérémonie commencera à 8 heures. S. G. Mgr Deschamps présidera. Le R. P. Louis Lalonde, S.J., prononcera le sermon de circonstance.

Il y aura parade militaire par les Zouaves et les cadets de l'école Plessis.

Loyauté et congé

Le temps est venu pour vous de connaître les motifs qui amènent de visiteurs au Canada d'année en année. Notre pays doit exercer une fascination particulière sur les gens en congé; à vrai dire, cela s'explique facilement. C'est parce qu'ils voient et entendent du nouveau, que tout ce qui les entoure et ce qu'ils font leur procure des émotions nouvelles, qu'ils trouvent un regain de vie dans l'atmosphère revigorante, les insurpassables facilités de natation, de golf, la beauté inspiratrice des paysages, les beaux hôtels et l'accueil partout bienveillant. Le 3 juin est la fête de Sa Majesté le roi, que tous les Dominions célèbrent avec un enthousiasme qui marque bien leur loyauté et leur sincère attachement. Comme la fête du roi tombe le dimanche, la célébration en est remise au lundi, 4 juin, ce qui fournit un magnifique prolongement de fin de semaine qui permet un séjour dans d'agréables alentours. Si vous ne savez au juste où passer ces courtes mais charmantes vacances, adressez-vous à M. F. C. Lydon, agent des voyageurs ouest, téléphone Harbour 4211, ou à n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien, qui vous fournira tous les renseignements sur les charmes législatifs des Laurentides et autres. Faites-le tout de suite.

Collation des grades à l'Ecole Technique

La collation des grades à l'Ecole Technique de Montréal aura lieu, cette année, le jeudi 7 juin à 8 heures du soir. Vu les préparations que l'école est à faire exécuter au grand amphithéâtre, la distribution de diplômes et médailles aura lieu, cette année, dans la salle 323, en présence du personnel de l'Ecole. Les élèves de 2ème année sont également invités. M. Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole et M. Ian McLeish, assistant principal, présideront conjointement la cérémonie de la collation des grades.

La taxe sur les autos

Détroit, 1er. — Tous les fabricants de Detroit ont informé leurs maisons de ventes que la taxe sur les autos sera supprimée, variant de \$7 à \$183 selon les modèles, serait désormais déduite du prix des autos. Parmi les réductions annoncées se trouvent les suivantes: Ford de \$7 à \$15; Lincoln de \$107 à \$170; Chevrolet de \$123 à \$174; Packard de \$49.70 à \$183.23; Graham-Paige de \$19 à \$53; Chrysler de \$25 à \$75; Buick de \$27.90 à \$46.68; Oldsmobile de \$22.50 à \$27.50; Hupmobile de \$27.44 à \$50.90; Reo de \$25 à \$35; Pontiac et Oakland de \$15 à \$25.

Le roi Alexandre intervient

Belgrade, 1er. (S.P.A.) — Le roi Alexandre s'est servi de son influence pour faire cesser les désordres et les manifestations antifascistes organisées par les étudiants. Il leur a dit que si les manifestations se continuaient, elles provoqueraient infailliblement une cessation de relations avec l'Italie.

La partie centrale de Belgrade

ressembrait à un camp armé hier. Des barricades avaient été élevées un peu partout. C'est là que les étudiants se battirent avec la police.

Au cours de la nuit, les batailles se sont continuées et il y a eu une soixantaine de blessés. Des 400 étudiants arrêtés, 200 furent relâchés.

Service postal aérien en France

Paris, 1er. (S. P. A.) — Des compagnies françaises de chemin de fer viennent d'organiser un service de livraison postale par avions. Jusqu'à présent tous les services d'avions avaient été contrôlés par des fabricants d'avions.

Le nouveau service postal aérien organisé par ces chemins de fer reliera Bordeaux, Limoges, Lyon et Genève. Cet été, le service fonctionnera le jour, mais dès que les phares spéciaux seront construits, le service fonctionnera aussi la nuit. On estime la question des services aériens commerciaux à ce point importante qu'en ces deux dernières réunions, le cabinet a discuté de l'établissement d'un ministère de l'aviation avec juridiction militaire, navale et civile. Présentement, les ministères de la guerre, de la marine et du commerce exercent l'autorité dans l'aviation de leur domaine respectif, mais ils sont loin de coopérer.

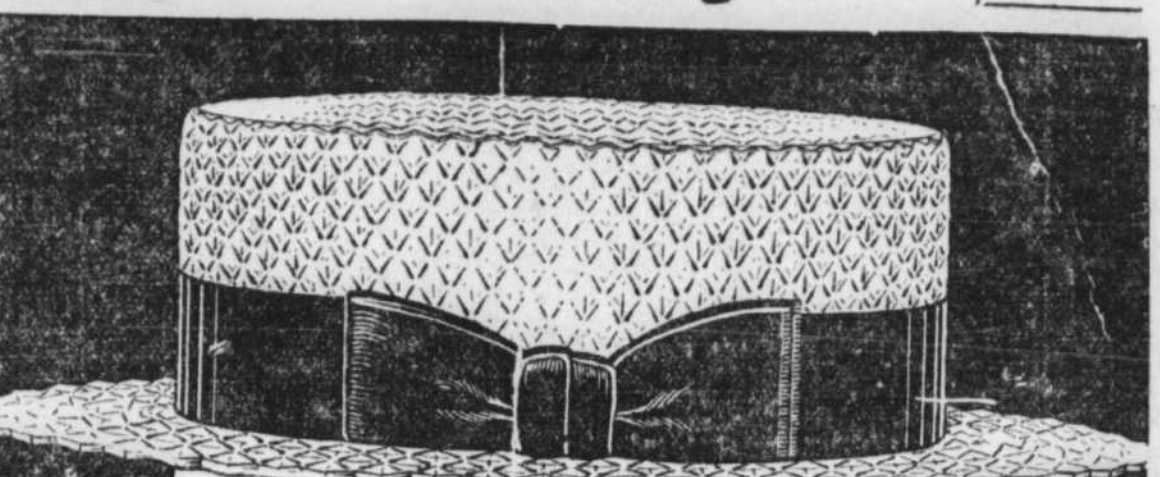
L'une des plus remarquables réussites de l'aviation française en ces derniers temps, c'est l'organisation d'un service postal pour l'Amérique du Sud. L'aviation allemande, qui voulait concurrencer l'aviation française dans cette entreprise, a dû céder après de longs efforts. Ce service postal aérien assure le transport du courrier à destination de l'Amérique par avions jusqu'à Natal, puis par paquebots rapides jusqu'à Ayres et autres centres.

1928 L'ANNÉE DE NOTRE JUBILÉ DE DIAMANT 1928

TEL.
EST
8 000

Chez Dupuis

Satisfaction
garantie ou
argent remis



Samedi, notre vente annuelle de
Chapeaux de Paille
POUR HOMMES

3,600 CHAPEAUX EN TOUT 1.69 PAILLE DE FANTAISIE OU SENNET

Qu'il fasse beau ou non demain, vous savez qu'il vous faut un chapeau de paille cette saison et voici la meilleure occasion de vous le procurer. L'assortiment est considérable — 3,600 chapeaux — et le prix exceptionnellement bas pour de tels chapeaux.

Il y en a en paille de fantaisie et en paille Sennet, avec ruban noir ou de fantaisie; tous avec bande en cuir à l'intérieur. Pointures: 6 1/2 à 7 1/2. Au choix, samedi 1.69 Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Valeur Etonnante!

Voire choix: Le "TUCKAWAY" rasoir plaqué or, étui et boîte à lames en plaqué or, ou le nouveau "STANDARD" avec rasoir plaqué or et boîte à lames en plaqué or dans un étui en cuir à 2.79

La seule différence entre celui-ci et le nécessaire de 5.00 est que vous avez deux lames au lieu de dix.

Voilà une belle occasion. Achetez-vous en. Procurez-vous en plusieurs pour donner comme cadeau. Ayez-en autant que vous voulez, vous apprécierez toujours ce nouveau nécessaire de luxe; un Gillette plaqué or dans un bel étui.

Cette vente ne durera que quelques jours seulement, ensuite le prix régulier de 5.00 sera exigé. Ne perdez pas cette occasion.

En vente au rayon des articles de toilette à quelques pas de l'entrée principale, rue Ste-Catherine.

Visitez le Rayon du sport au sous-sol

Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny et Saint-Christophe.

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures



Démision du général Alvarez

Mexico, 1er. (S. P. A.) — Le général José Alvarez, chef de l'état-major personnel du président Calles, a été forcé de résigner ses fonctions pour répondre à l'accusation d'avoir trahi la confiance du président en faisant la contrebande de grosses quantités de soie à la faveur du nom de Calles.

Alvarez a été conduit aux quartiers généraux de la police aussitôt après son arrestation. Le président a déclaré que l'enquête de la police avait établi que le général était complice avec plusieurs autres personnes, la plupart des étrangers.

M. Baxter part pour l'Angleterre

Saint-Jean, N. B. 1er. — Le premier ministre Baxter partira de Saint-Jean le 12 juin pour Québec d'où il s'embarquera pour l'Angleterre, le 13, à bord de l'*Empress of Australia*. Le 25 juin, M. Baxter comparait devant le Conseil provincial, pour le Nouveau Brunswick, dans la cause de cette province avec la *Inglewood Company*.

M. Baxter a déclaré hier qu'il aurait probablement une réunion du cabinet avant son départ, pour lui nommer un remplaçant durant son absence. Le premier ministre se propose de visiter plusieurs endroits d'Angleterre et d'Ecosse à cours de son voyage.

L'audition de la cause devant le Conseil prive durera probablement deux jours, les 25 et 26 juin, dit M. Baxter, mais comme des ajournements sont toujours possibles, il ne sait pas combien de temps sa mission le retiendra à l'étranger.